First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

National Finance

Chairman:
The Honourable LOWELL MURRAY, P.C.

Tuesday, March 13, 2001

Issue No. 2

First meeting on:
Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2001

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Finances nationales

Président:
L'honorable LOWELL MURRAY, c.p.

Le mardi 13 mars 2001

Fascicule nº 2

Première réunion concernant:
Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

38030

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Lowell Murray, P.C., *Chairman*

The Honourable Isobel Finnerty, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks
Bolduc
* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)
Cools
Doody
Ferretti Barth
Hervieux-Payette, P.C.
Kinsella
Kirby
* Lynch-Staunton
(or Kinsella)
Mahovlich
Stratton

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to Rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Bolduc substituted for that of the Honourable Senator LeBreton (*March 1, 2001*).

The name of the Honourable Senator Stratton substituted for that of the Honourable Senator Comeau (*March 8, 2001*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable Lowell Murray, c.p.

Vice-présidente: L'honorable Isobel Finnerty

et

Les honorables sénateurs:

Banks
Bolduc
* Carstairs, c.p.
(ou Robichaud, c.p.)
Cools
Doody
Ferretti Barth
Hervieux-Payette, c.p.
Kinsella
Kirby
* Lynch-Staunton
(ou Kinsella)
Mahovlich
Stratton

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Bolduc substitué à celui de l'honorable sénateur LeBreton (*le 1er mars 2001*).

Le nom de l'honorable sénateur Stratton substitué à celui de l'honorable sénateur Comeau (*le 8 mars 2001*).

Published by the Senate of Canada

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, March 1, 2001:

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Bryden:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2001, with the exception of Privy Council Vote 25a.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 1er mars 2001:

L'honorable sénateur Robichaud, c.p., propose, appuyé par l'honorable sénateur Bryden:

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier afin d'en faire rapport les dépenses projetées dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001, à l'exception du crédit 25a du Conseil privé.

La motion, mise au voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, March 13, 2001

(3)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:32 a.m., this day, in Room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Senator Lowell Murray presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Banks, Bolduc, Cools, Doody, Finnerty, Mahovlich, Murray, Stratton (8).

In attendance: Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

WITNESSES:

From Treasury Board of Canada:

Keith Coulter, Assistant Secretary, Planning, Performance and Reporting Sector;

Andrew M. Lieff, Director, Expenditure Operations and Estimates Division.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on March 1, 2001, the Committee undertook its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2001.

Mr. Coulter made an opening statement and with Mr. Lieff answered questions from members of the Committee.

The committee considered future business.

At 11:22 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 13 mars 2001

(3)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 32, dans la salle 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Lowell Murray (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Banks, Bolduc, Cools, Doody, Finnerty, Mahovlich, Murray et Stratton (8).

Également présent: M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

TÉMOINS:

Du Conseil du Trésor du Canada:

Keith Coulter, secrétaire adjoint, Secteur de la planification, du rendement et des rapports;

Andrew M. Lieff, directeur, Direction des opérations des dépenses et prévisions budgétaires.

En conformité avec l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 1er mars 2001, le comité entame son examen des dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

M. Coulter fait une déclaration, puis, avec l'aide de M. Lieff, répond aux questions des membres du comité.

Le comité examine des travaux futurs.

À 11 h 22, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Tõnu Onu

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 13, 2001

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m. to examine the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2001.

Senator Lowell Murray (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, we have before us the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year 2000-2001, which will conclude in a very few days, and our witnesses are from the Treasury Board Secretariat.

Please proceed.

Mr. Keith Coulter, Assistant Secretary, Planning, Performance and Reporting Sector, Treasury Board Secretariat: Honourable senators, I appear before you today to discuss the government's Supplementary Estimates (A) for the fiscal year 2000-2001. They were introduced in Parliament on the March 1 of this year. I am pleased to have with me Mr. Andrew Lieff, who is the Senior Director of Expenditure Operations and Estimates.

The preparation of the Supplementary Estimates involves many people in the Treasury Board Secretariat, particularly in our three program sectors. The Expenditure Operations and Estimates division pulls all of the information together into the blue books that are tabled in Parliament, and that effort is led by Mr. Lieff.

The amounts reflected in the Supplementary Estimates (A) of 2000-2001 are consistent with the overall planned spending level as set out in the October 2000 Economic Statement and Budget Update. Specifically, the 2000-2001 Supplementary Estimates (A) seek parliament's approval to spend $2.6 billion on expenditures that were not sufficiently developed or known when the Main Estimates or Governor General Special Warrants were prepared. The special warrants were used to obtain immediate funds to support the government's ongoing operations when Parliament was dissolved during the election period.

It should be noted that, of the total $12.9 billion in spending identified in the Supplementary Estimates, $10.3 billion represents adjustments to projected statutory spending, adjustments that have been previously authorized by Parliament and are provided for information purposes only.

[*Translation*]

As I indicated earlier, the total amounts earmarked in the Main Estimates and these Supplementary Estimates do not exceed the spending levels allocated for 2000-01 announced by the Minister

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 13 mars 2001

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 32 pour examiner les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 2001.

Le sénateur Lowell Murray (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables sénateurs, nous étudions aujourd'hui le Budget supplémentaire de dépenses (A) pour l'année financière 2000-2201 qui prendra fin dans quelques jours. Nos témoins d'aujourd'hui représentent le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Veuillez commencer.

M. Keith Coulter, secrétaire adjoint, Secteur de la planification, du rendement et des rapports, Secrétariat du Conseil du Trésor: Honorables sénateurs, je comparais devant vous aujourd'hui pour vous parler du Budget supplémentaire des dépenses (A) du gouvernement pour l'année financière 2000-2001, qui a été déposé au Parlement le 1er mars 2001. Je suis heureux que M. Andrew Lieff, directeur principal de la Division des opérations et des prévisions des dépenses, se joigne à moi aujourd'hui.

De nombreuses personnes au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor travaillent à l'élaboration du Budget supplémentaire des dépenses, en particulier dans nos trois secteurs de programmes. Sous la direction de M. Lieff, la Division des opérations des dépenses et prévisions budgétaires rassemble toutes les données contenues dans les livres bleus déposés au Parlement.

Les montants présentés dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2000-2001 sont conformes aux niveaux de dépenses prévus dans l'Énoncé économique et la mise à jour budgétaire d'octobre 2000. Plus particulièrement, le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2000-2001 vise à obtenir l'autorisation du Parlement de consacrer 2,6 milliards de dollars à des dépenses qui n'avaient pas été identifiées de façon précise ou suffisamment élaborées quand le Budget principal des dépenses ou les mandats spéciaux du Gouverneur général ont été préparés. Les mandats spéciaux étaient nécessaires pour obtenir immédiatement des fonds devant servir à soutenir les opérations du gouvernement lorsque le Parlement a été dissous en prévision de la tenue des élections.

Il convient de noter que sur les 12,9 milliards de dollars totaux en dépenses indiqués dans ce Budget supplémentaire des dépenses (A), 10,3 milliards de dollars sont des rajustements survenus dans les dépenses législatives prévues que le Parlement a déjà approuvées et que les montants sont fournis à titre d'information uniquement.

[*Français*]

Comme je l'ai déjà mentionné, les sommes totales qui sont prévues au Budget principal des dépenses et au présent Budget supplémentaire des dépenses ne dépassent pas les niveaux de

of Finance in his Economic Statement and Budget Update of October 2000.

[*English*]

With respect to the voted requirements, there are a number of items affecting more than one organization. I will specify the two major items.

[*Translation*]

An amount of $195.4 million to the Treasury Board of Canada Secretariat in order to distribute to departments and agencies compensatory amounts for the recent collective agreements and the related adjustments associated with conditions of employment. Collective bargaining resumed in early 1997, and these funds represent retroactive costs and additional salary costs for 2000-01.

One hundred and forty million, eight hundred thousand dollars to 25 departments and agencies under the carry-forward provision in order to meet various operational needs originally forecast for 1999-2000. The purpose of this measure is to reduce year-end spending and to improve cash management. It enables managers to carry forward from one year to another up to 5 per cent of their operating budget for the previous year. Operating budgets include salaries, operating expenses and minor capital expenditures.

[*English*]

In addition, there are a number of items that affect single organizations, such as $595.4 million in additional funding for the Department of National Defence in support of essential operating and capital requirements. These include compensation for economic increases to the salaries of uniformed personnel, energy and operational costs, equipment maintenance, upgrade and replacement, construction and major capital acquisition program activities.

There is $206.7 million for three claim settlements for which the Department of Indian and Northern Affairs has recently concluded negotiations: the Nisga'a Final Settlement, which settled a land claim in British Columbia; the Horse Lake Specific Claim in Alberta; and an out-of-court settlement with the Squamish First Nation in British Columbia.

The amount of $140 million for Industry Canada is for a payment to Genome Canada to support genome centres across the country in order to improve the coordination of genomics research.

Next is $116 million for the Canadian International Development Agency to provide much needed assistance to developing countries. Payments will be made to international organizations, under the umbrella of the United Nations, to demonstrate Canada's commitment to lead multilateral development assistance efforts to reduce poverty worldwide.

dépenses prévus pour 2000-2001, annoncés par le ministre des Finances dans son Énoncé économique et la mise à jour budgétaire d'octobre 2000.

[*Traduction*]

Pour ce qui est des crédits votés, il y a un certain nombre de postes touchant plus d'une organisation, dont les deux principaux sont les suivants:

[*Français*]

Un montant de 195,4 millions de dollars au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en vue de distribuer aux ministères et aux organismes des montants compensatoires pour les récentes conventions collectives et les rajustements connexes liés aux conditions d'emploi. La négociation collective a repris au début de 1997, et les fonds représentent des coûts rétroactifs et des coûts salariaux supplémentaires pour 2000-2001.

Un montant de 140,8 millions de dollars à 25 ministères et organismes en vertu de la disposition relative au report pour répondre à divers besoins opérationnels prévus à l'origine pour 1999-2000. Cette mesure vise à réduire les dépenses de fin d'exercice et à améliorer la gestion de la trésorerie. Elle permet aux gestionnaires de reporter d'un exercice à un autre jusqu'à concurrence de 5 p. 100 de leur budget de fonctionnement de l'exercice précédent. Le budget de fonctionnement comprend les salaires, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital secondaires.

[*Traduction*]

Par ailleurs, il y a un certain nombre de postes qui ne concernent qu'une seule organisation, notamment: 595,4 millions de dollars additionnels à la Défense Nationale pour combler des besoins essentiels de fonctionnement et en capital, notamment la compensation des augmentations économiques des salaires accordées au personnel militaire, les coûts de l'énergie et les dépenses de fonctionnement, l'entretien, la mise à niveau et le remplacement du matériel, les travaux de construction et les grands projets d'immobilisations.

Le montant de 206,7 millions de dollars pour le règlement de trois revendications pour lesquelles Affaires indiennes et du Nord Canada a récemment conclu des négociations: l'entente définitive avec la bande Nisga'a, qui a permis de régler une revendication territoriale en Colombie-Britannique, la revendication particulière de Horse Lake en Alberta et une entente à l'amiable avec la Première nation des Squamish, également en Colombie-Britannique.

Cent quarante millions de dollars à Industrie Canada pour le versement d'un paiement à Génome Canada afin d'améliorer la coordination des activités des centres de recherche sur le génome à l'échelle de notre pays.

Cent seize millions de dollars à l'Agence canadienne de développement international pour venir en aide aux pays en développement qui en ont grandement besoin. Les paiements sont versés aux organisations internationales qui oeuvrent sous les auspices des Nations Unies, afin de témoigner de la volonté du Canada à diriger les efforts multilatéraux d'aide au développement pour combattre la pauvreté dans le monde entier.

The $101 million for the Treasury Board of Canada Secretariat is to cover the increased costs of public service insurance.

There is $71.3 million for enhancements to the new Canadian Institutes of Health Research, in recognition of the need to develop a broader understanding of the underlying determinants of health, disease and the changing nature of health research.

The amount of $64.4 million for Health Canada is for priority health initiatives announced in the February 1999 and February 2000 budgets. This funding will support the following initiatives: implementation of the Canadian Diabetes Strategy and the International Drug Strategy; innovative information and communications technology applications in health service delivery; support for the Organization for the Advancement of Aboriginal People's Health, Aboriginal Health Institute; initiatives to address the needs of people infected with hepatitis C; injury prevention initiatives for seniors; partnerships with the voluntary sector; and operational support for the Canadian Science Centre for Human and Animal Health in Winnipeg.

[*Translation*]

The main items referred to above account for $1.6 billion of the $2.6 billion for which parliamentary authority is sought. The balance of $1 billion is divided among a number of departments and agencies. Specific details appear in the Supplementary Estimates.

[*English*]

With respect to changes in statutory spending, the major items with adjustments in the projected spending amounts are the following: $3 billion for statutory payments to the pay equity settlement reached with the Public Service Alliance of Canada, which payments are pursuant to section 30 of the Crown Liability and Proceedings Act; $4 billion for the Department of Finance for health care, including $2.5 billion in order to provide a one-time supplement to the Canada Health and Social Transfer, as announced in the February 2000 budget, $1.5 billion to assist the provinces and territories, as announced in the September accord with the provinces for health care renewal, in purchasing and installing of medical, diagnostic and treatment equipment, $1 billion, and for addressing health care requirements for information and communications technology, $500 million; a forecast increase of $1.15 billion in equalization payments to provinces by the Department of Finance. This increase reflects changes in the forecasts, including population, provincial revenues, provincial fiscal disparities, and commodity prices.

Cent un millions de dollars au Secrétariat du Conseil du Trésor pour couvrir les coûts supplémentaires de l'assurance de la fonction publique.

Un montant de 71,3 millions de dollars pour des améliorations aux nouveaux instituts de recherche en santé du Canada, de manière à reconnaître la nécessité de mieux comprendre les éléments qui contribuent à la santé et aux maladies et la nature changeante de la recherche en santé.

Un montant de 64,4 millions de dollars à Santé Canada pour des initiatives prioritaires en santé, comprenant des mesures annoncées dans le Budget fédéral de février 1999 et celui de février 2000. Ces fonds appuient la mise en oeuvre de la Stratégie canadienne sur le diabète et de la Stratégie internationale antidrogue; la mise au point et l'essai de nouvelles technologies de l'information et de la communication pour la prestation des services de santé; le soutien à l'Organisation pour l'avancement de l'état de santé des Autochtones et de l'Institut de la santé autochtone; les initiatives répondant aux besoins des victimes de l'hépatite C, la mise au point d'un programme de prévention des blessures pour les aînés, la conclusion de partenariats avec le secteur de bénévolat et le soutien opérationnel pour le Centre canadien des sciences pour la santé humaine et animale à Winnipeg.

[*Français*]

Les principaux postes susmentionnés représentent 1,6 milliard de dollars des 2,6 milliards de dollars pour lesquels l'autorisation du Parlement est demandée. Le solde de 1 milliard de dollars est réparti entre un certain nombre de ministères et d'organismes. Des détails précis figurent dans le Budget supplémentaire des dépenses.

[*Traduction*]

En ce qui concerne les changements apportés aux dépenses législatives prévues, les principaux ajustements sont les suivants: trois milliards de dollars en paiements législatifs en exécution de l'entente sur la parité salariale conclue avec l'Alliance de la fonction publique du Canada. Ces paiements sont versés en vertu de l'article 30 de la Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif; quatre milliards de dollars au ministère des Finances pour les soins de santé, y compris: un montant de 2,5 milliards de dollars afin de verser un supplément unique au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, tel qu'annoncé dans le budget fédéral de février 2000; un montant de 1,5 milliard de dollars pour aider les provinces et les territoires, tel qu'annoncé dans l'accord de septembre conclu avec les provinces pour le renouvellement des soins de santé, pour aider les provinces et les territoires à acheter et à installer des appareils médicaux de diagnostic et de traitement (1 milliard de dollars) et pour répondre aux besoins du réseau des soins de santé au chapitre des technologies de l'information et de la communication (500 millions de dollars); augmentation prévue de 1,15 milliard de dollars des paiements de transfert versés aux provinces par le ministère des Finances. Cette majoration reflète les modifications apportées aux prévisions sur lesquelles ces paiements sont fondés, notamment en ce qui a trait à la population, aux recettes

There is a forecast increase of $200 million in public debt charges; $170 million for the office of the Chief Electoral Office for costs associated with the November 2000 general election and by-elections held in 2000; $145.5 million for the Canadian International Development Agency for the encashment of promissory notes in order to meet Canada's commitments to the replenishment of the African Development Fund; a forecast increase of $79 million in payments by the Department of Human Resources Development for Old Age Security, the Guaranteed Income Supplement and the Allowance, reflecting minor changes in the average monthly benefits and expected number of eligible recipients.

There is a forecast decrease of $309 million for the Department of Human Resources Development for grants to the trustees of Registered Education Savings Plans. This decrease reflects an adjustment to the very high forecast growth rate and the demand for the Canada Education Savings Grant program from levels encountered when the program was first introduced.

There is a forecast decrease of $87 million in expenditures for the Canada Student Loans program of the Department of Human Resources Development, mainly reflecting the lower-than-expected take-up on assistance measures.

[*Translation*]

A forecast increase of $1.8 billion for loans granted under the Canada Student Loans Program by Human Resources Development Canada now that the Government of Canada has taken over the funding of student loans effective August 1, 2000.

The main statutory items referred to above represent an adjustment totalling $10.2 billion. The balance of $80.6 million divided among a number of departments and agencies is addressed in detail in the Supplementary Estimates.

Honourable Senators, please do not hesitate to contact me if you require any additional information on this subject.

[*English*]

As I said at the outset, this involves a lot of effort in the Treasury Board Secretariat. What we have with us today is as much information as we could collect to support our appearance here. It is my hope that we will be able to find information about all of your areas of interest. Beyond that, we will commit to getting you the relevant information if we do not have it with us here today.

The Chairman: Thank you, Mr. Coulter

Senator Stratton: One of my old favourite topics is gun control. With respect to the Justice Department, on page 14 is a summary of the supplementary spending estimates for the

provinciales, aux disparités fiscales entre les provinces et aux prix des produits de base.

Augmentation prévue de 200 millions de dollars des frais de la dette publique; crédit de 170 millions de dollars pour le Bureau du Directeur général des élections pour les coûts associés à la tenue des élections générales de novembre 2000 et des élections partielles tenues en 2000; un montant de 145,5 millions de dollars pour l'Agence canadienne de développement international aux fins d'encaissement de billets à ordre, afin de respecter les engagements du Canada en matière de renflouement du Fonds africain de développement; augmentation prévue de 79 millions de dollars des paiements de Développement des ressources humaines Canada au chapitre de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation, en réponse à des changements mineurs dans les prestations mensuelles moyennes et le nombre prévu de bénéficiaires admissibles.

Diminution prévue de 309 millions de dollars pour Développement des ressources humaines Canada au titre des subventions pour les fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne- études. Cette diminution représente un rajustement du taux de croissance très élevé prévu initialement et établi sur la base du nombre des demandes présentées au moment de la mise sur pied du Programme de subvention à l'épargne-études du Canada.

Diminution prévue de 87 millions de dollars des dépenses au titre du Programme canadien de prêts aux étudiants de Développement des ressources humaines Canada, essentiellement à cause d'un recours plus faible que prévu aux mesures d'aide.

[*Français*]

Une augmentation prévue de 1,8 milliard de dollars au titre des prêts accordés en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants par Développement des ressources humaines Canada, par suite de la prise en charge, par le gouvernement du Canada, du financement des prêts étudiants à compter du 1er août 2000.

Les principaux postes statutaires susmentionnés représentent un rajustement totalisant 10,2 milliards de dollars. Le solde de 80,6 millions de dollars, réparti entre un certain nombre de ministères et d'organismes, figure en détail dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Honorables sénateurs, si vous avez besoin de renseignements supplémentaires à ce sujet, je suis à votre disposition.

[*Traduction*]

Comme je le disais au début, la préparation du Budget supplémentaire des dépenses représente beaucoup de travail pour le secrétariat du Conseil du Trésor. Nous vous avons soumis autant de données que ce que nous pouvions recueillir en prévision de notre comparution. J'espère que nous pourrons répondre à vos questions sur tous les sujets qui vous intéressent. Si nous ne pouvons pas le faire maintenant, nous nous engageons à vous transmettre ces renseignements par la suite.

Le président: Je vous remercie, monsieur Coulter.

Le sénateur Stratton: L'un de mes sujets favoris est celui du contrôle des armes à feu. Sous la rubrique ministère de la Justice, à la page 14, on trouve un résumé des dépenses supplémentaires

department. If you then look at page 39, at the top of the page under "Department" there is an amount for the Firearms Control Program, that amount being $30 million. If you then go to page 114, there is a heading entitled "Explanation of Requirement," under which are two amounts, $35,568 million and $14,263, for a total of $49,861 million.

How do we marry the 30 on page 39 with the other requests on page 114?

Mr. Andrew M. Lieff, Senior Director, Expenditure Operations and Estimates, Treasury Board of Canada: At the bottom of the table on page 114 is a footnote. When we advance Treasury Board Vote 5, we identify it for parliamentarians. Out that roughly $49 million for the Firearms Control Program, $30 million was advanced before the tabling of these Supplementary Estimates, and then we come here to actually appropriate the funds.

Senator Stratton: How much have we have spent to date? If you do not have that information with you, would you get back to me with the information, please?

Mr. Lieff: Including these Supplementary Estimates, I believe that the number is $489 million. I will just double-check that.

Senator Stratton: No, Mr. Lieff, that is fine. Thank you.

The Chairman: That amount is greater than the entire operating expenditure of the whole department for one year. Of course, $489 million is over a period of several years.

Senator Stratton: It was originally estimated to be $65 million; the amount is now at $489 million. That is a pretty outrageous number. Do you have any projections in the next fiscal year as to what our spending will be?

The Chairman: We will be looking at the Main Estimates tomorrow, Senator Stratton.

Mr. Lieff: We are on notice.

Senator Stratton: For National Defence, on page 124, under the heading "Construction" for "Barrack Block 65 Renovation — Winnipeg," the 2000-01 expenditure was $1,063 million.

For clarification, there is an ongoing debate as to whether we relocate the Princess Patricia Canadian Light Infantry from its base in Winnipeg at the Kapyong barracks to Shilo. I want to know whether these improvements are to Kapyong or to another base.

Mr. Lieff: Senator, could I ask you to point it out? You are looking on page 124?

prévues pour le ministère. À la page 39, au haut de la page sous «ministère», on donne la somme de 30 millions de dollars pour le Programme de contrôle des armes à feu. À la page 108, sous la rubrique «explication du besoin», on trouve deux sommes, 35 568 millions de dollars et 14 263 millions de dollars pour un total de 49 961 millions de dollars.

Comment concilier cette somme de 30 millions de dollars donnée à la page 39 avec les autres demandes de fonds mentionnées à la page 108.

M. Andrew M. Lieff, directeur principal, Direction des opérations des dépenses et prévisions budgétaires, Conseil du Trésor du Canada: On trouve un renvoi au bas de la page 108. Lorsque nous avançons des fonds aux termes d'un crédit 5, nous justifions cette avance pour les parlementaires. Sur cette somme d'environ 49 millions de dollars affectée au Programme de contrôle des armes à feu, 30 millions de dollars ont été avancés avant le dépôt du Budget des dépenses supplémentaire, et nous vous demandons ensuite d'approuver l'affectation des fonds.

Le sénateur Stratton: Quelle partie de cette somme avons-nous dépensée jusqu'ici? Si vous n'êtes pas en mesure de répondre à cette question maintenant, pourriez-vous me communiquer ce renseignement?

M. Lieff: Si l'on tient compte du Budget supplémentaire des dépenses, je crois que cette somme s'élève à 489 millions de dollars. Je vais m'assurer d'avoir raison.

Le sénateur Stratton: Cela me suffit, monsieur Lieff. Je vous remercie.

Le président: Cette somme est supérieure au budget d'exploitation total du ministère pour une année. Cette somme de 489 millions de dollars s'applique cependant à plusieurs années.

Le sénateur Stratton: On a prévu à l'origine que le programme coûterait 65 millions de dollars; il a coûté jusqu'ici 489 millions de dollars. C'est une somme astronomique. Avez-vous fait des prévisions en ce qui touche vos dépenses pour la prochaine année financière?

Le président: Nous étudierons le Budget principal des dépenses demain, sénateur Stratton.

M. Lieff: Nous savons donc que vous poserez une question là dessus.

Le sénateur Stratton: Pour le ministère de la Défense nationale, à la page 79, à la rubrique «Construction» la somme de 1 063 millions de dollars est prévue en 2000-2001 pour le poste «Rénovation du quartier 65 — Winnipeg».

J'aimerais une précision de votre part. Il est question depuis un certain temps de réinstaller à la base de Shilo le Princess Patricia Canadian Light Infantry qui se trouve actuellement dans les quartiers Kapyong de la base de Winnipeg. J'aimerais savoir si on compte améliorer les quartiers de Kapyong ou ceux d'une autre base.

M. Lieff: Sénateur, pourriez-vous m'indiquer à quelle page vous trouvez ce renseignement? S'agit-il de la page 79?

Senator Stratton: Yes. You will see an italicized heading that reads "Air Forces" and under that you will see a heading entitled "Construction." The item I refer to is the first one under "Construction."

Mr. Coulter: It would not be listed if it were for the PPCLI. It would not be listed under "Air Forces." That will be for the Air Force part of that base.

Senator Stratton: Thank you.

The Chairman: On the same page, 124, under "Land Forces " is a line that reads "408 Squadron — Edmonton." Would that not be under Air Forces?

Mr. Coulter: I am not sure exactly what that item is, but the squadron would be in support of army operations. It is a light helicopter squadron, I believe.

Senator Banks: Gentlemen, in my previous life, and one which I sometimes rejoin, I was a musician. I work a lot with symphony orchestras, so my radar zooms in when I see the words "symphony orchestra." I note that there is what, to my knowledge, is an unusual expenditure in the form of a $5 million grant to the endowment fund of the Montreal Symphony Orchestra, an unassailably good orchestra, one of the two best in the country.

Notwithstanding that, it is the Economic Development Agency of Canada that has made that grant, and that is an unusual source for such a grant. Can I now spread the news to orchestras that they can apply for endowment grants from the Economic Development Agency? They will be very glad to hear that. That is found at page 106.

Mr. Coulter: Let me respond by starting with the fact that Canadian Heritage supports the Montreal Symphony Orchestra, along with 35 other orchestras throughout the country, via the Arts Council of Canada. The Arts Council of Canada provides annually $1.3 million to the MSO and $1.4 million to the Toronto Symphony Orchestra.

Senator Banks: I was a member of the Canada Council for nine years, so I am familiar with that and the straits in which some but not all orchestras find themselves. This is a grant that is no doubt needed and justified, but it is coming from a strange place. I am wondering why that is so.

Mr. Coulter: It is consistent with CEDQ's — Canada Economic Development for Quebec Regions — mandate to promote economic development in the different regions of Quebec. In the context of CEDQ's action strategy for the greater Montreal area, the purpose of which is to make the city an international business and tourist destination, this was considered. It was weighed against CEDQ's mandate, and approval was given

Le sénateur Stratton: Oui. Il s'agit de la rubrique intitulé «Forces aériennes» et sous cette rubrique on en trouve une autre qui s'intitule «Construction». Le poste auquel je fais allusion est le premier sous la rubrique «Construction».

M. Coulter: Cette somme ne serait pas indiquée sous cette rubrique si elle se rapportait au PPPCLI. Elle ne se trouverait pas sous la rubrique «Forces aériennes». Cette somme s'appliquera à la partie de la base qui relève des forces aériennes.

Le sénateur Stratton: Je vous remercie.

Le président: À la même page, page 124, sous «Forces terrestres» on trouve une ligne où on lit «408 Escadron — Edmonton». Ce poste ne devrait-il pas figurer sous Forces aériennes?

M. Coulter: Je ne sais pas exactement ce qu'il en est, mais il s'agit d'un escadron d'appui aux opérations de l'armée. Si je ne m'abuse, il s'agit d'un escadron d'hélicoptères légers.

Le sénateur Banks: Messieurs, dans une vie antérieure à laquelle je reviens parfois, j'étais musicien. J'ai fait beaucoup de travail auprès des orchestres symphoniques et le mot «orchestre symphonique» attire toujours mon attention. Je vois dans le budget des dépenses supplémentaire une dépense inhabituelle de 5 millions de dollars. Il s'agit d'une subvention versée au fonds de dotation de l'Orchestre symphonique de Montréal, un très bon orchestre, et je dirais même l'un des deux meilleurs orchestres au Canada.

Cette subvention a été versée à l'orchestre par l'Agence de développement économique du Canada, ce qui me semble une source inhabituelle de subventions. Puis-je maintenant répandre la nouvelle auprès des orchestres symphoniques qu'ils peuvent désormais présenter une demande de subvention à l'Agence de développement économique du Canada? Ils seront très heureux d'apprendre cette nouvelle. Ce poste figure à la page 100.

M. Coulter: Permettez-moi d'abord de dire que le ministère du Patrimoine canadien accorde une aide financière à l'Orchestre symphonique de Montréal ainsi qu'à 35 autres orchestres canadiens par l'intermédiaire du Conseil des arts du Canada. Le Conseil des arts du Canada accorde 1,3 million de dollars par an à l'OSM et 1,4 million de dollars à l'Orchestre symphonique de Toronto.

Le sénateur Banks: J'ai été membre pendant neuf ans du Conseil des arts du Canada. Je suis donc au courant du rôle que joue le Conseil auprès des orchestres symphoniques et je sais aussi dans quelle situation difficile se trouvent beaucoup d'orchestres. Cette subvention est sans doute justifiée, mais je m'interroge au sujet de sa provenance. Je me demande ce qui explique qu'elle provienne de l'Agence de développement économique du Canada.

M. Coulter: Cette subvention cadre avec le mandat de l'ADECRQ, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, qui est de favoriser le développement économique des diverses régions du Québec. Cette subvention a été jugée appropriée dans le cas de la stratégie d'action de l'ADECRQ pour le Grand Montréal. Cette stratégie vise à faire de Montréal une destination de choix pour les hommes d'affaires et

in the context of looking at the criteria and the mandate of that organization.

The short answer to your question is that any similar organization could come forward for consideration, if they met the criteria and the project was consistent with the mandate of a regional organization. It is unusual in the sense that that is not the normal way that these things are funded.

Senator Banks: It is very good news, and I will spread it. Thank you.

The Chairman: This is not just a grant, is it? As I understand it, it is some kind of an endowment that the regional agency in Quebec is —

Senator Banks: That is precisely my question.

The Chairman: — either contributing to or funding entirely.

Senator Banks: It is not an operating grant. It is a grant to an endowment fund. Most major arts organizations in Canada have endowment funds. That is the way in which the ones that survive survive bad times. They are for different purposes. Theatres have them for when it comes time to fix the roof or replace the seats. They all have endowment funds. That is the difference. This is not an operating grant but a grant to an endowment fund, which is an unusual thing in itself for a government to do. I am delighted to hear that it is "doable." I will make it widely known.

The Chairman: There is nothing wrong with various worthy causes tapping a variety of governmental sources, not only at our level but at other levels of government. At our own level, one wonders about our ability to coordinate these or to look at them in some kind of coherent way. The question always is whether the left hand knows what the right hand is doing, I suppose.

There was at one time a cultural initiatives fund at the Department of Communications. Not to put too fine a point on it, it seemed to be under the control of the minister and the minister's office. It did not start with that government. Does that still exist?

Mr. Lieff: I am not sure.

The Chairman: I think it was called the Cultural Initiatives Program in the Department of Heritage.

Mr. Coulter: We will look here and see if we can find it.

Senator Bolduc: To continue with that question about the grant to the endowment fund for the MSO, did it come following the hard negotiations they had with the musicians?

Mr. Lieff: Senator, I am not familiar with that. It came out of an overall strategy for the Montreal region, and it was one of the items in that strategy, given the cultural and tourism potential.

les touristes de l'étranger. L'octroi de cette subvention a été approuvé parce que la subvention répondait au critère de financement et au mandat de cet organisme.

Pour répondre à votre question, tout organisme semblable pourrait présenter une demande de subvention qui serait approuvée si elle répondait aux critères de financement et correspondait au mandat de cet organisme. La subvention est inhabituelle dans la mesure où ce n'est pas la source habituelle de fonds pour les orchestres symphoniques.

Le sénateur Banks: C'est une très bonne nouvelle et je la répandrai. Je vous remercie.

Le président: Il ne s'agit pas simplement d'une subvention, n'est-ce pas? Il s'agit d'un fonds de dotation auquel l'agence régionale au Québec...

Le sénateur Banks: C'est exactement la question que je posais.

Le président: ... contribue ou que l'agence finance entièrement.

Le sénateur Banks: Il ne s'agit pas d'une subvention d'exploitation. C'est une subvention versée à un fonds de dotation. La plupart des grands organismes artistiques au Canada possèdent des fonds de dotation. C'est ce qui permet à certains de ces organismes de survivre lorsque les temps sont durs. Ces fonds sont constitués à diverses fins. Les théâtres ont recours à ces fonds de dotation pour réparer leur toiture ou pour remplacer les sièges de leurs salles. Tous les théâtres ont des fonds de dotation. Cette subvention n'est cependant pas une subvention d'exploitation mais une subvention versée à un fonds de dotation. Il est inhabituel que le gouvernement accorde ce genre de subvention. Je suis heureux de savoir que c'est possible. Je répandrai la nouvelle.

Le président: Rien ne s'oppose à ce que de bonnes causes reçoivent des fonds de diverses sources gouvernementales et de tous les paliers de gouvernement. On se demande cependant si la coordination est suffisante à cet égard au niveau fédéral. La question qui se pose est toujours de savoir si la main gauche sait ce que fait la main droite.

Il existait à un moment donné un fonds d'initiatives culturelles relevant du ministère des Communications. Je ne m'étendrai pas trop là-dessus, mais ce fonds semblait relever du ministre et de son cabinet. Ce n'est pas ce gouvernement qui a commencé cette pratique. Ce fonds existe-t-il toujours?

M. Lieff: Je n'en suis pas sûr.

Le président: Je crois qu'il s'agissait du programme des initiatives culturelles qui relevait du ministère du Patrimoine.

M. Coulter: Nous nous renseignerons à ce sujet.

Le sénateur Bolduc: Je reviens à la subvention accordée au fonds de dotation de l'OSM. Cette subvention a-t-elle été accordée à l'orchestre à l'issue des négociations difficiles qui ont eu lieu entre l'orchestre et ses musiciens?

M. Lieff: Sénateur, je ne sais pas ce qu'il en est à ce sujet. La subvention a été accordée dans le cadre de la stratégie globale destinée à la région de Montréal et qui vise à développer le potentiel culturel et touristique de cette ville.

Senator Bolduc: Do you have the criteria used by that Montreal strategy?

Mr. Lieff: I do not, senator.

Senator Bolduc: Do you think it would be possible to get that? Somehow an initiative can be within the bounds of that strategy, and that puzzles me a bit. That reminds me of the criteria we used at the development bank, and we finally ended up financing a go-go bar in Hull and some other places. I am a bit embarrassed by that.

Mr. Lieff: I would point out that the Montreal strategy itself was an overall plan that would have had to fit the criteria for that funding. I should mention, as Senator Banks pointed out, that this is an endowment. The $5 million will go into a trust fund where only the interest can be used. Funding from other sources is applied to that. There are criteria on that front in terms of how the money gets spent.

I should also point out that if the foundation were to terminate its operations the $5 million would come back to the government. It lasts so long as the foundation is operating and is generating the tourism and the cultural benefits that were envisaged.

Having said all that, I will do my best to get back to you with the criteria.

The Chairman: I presume that an announcement was made at the time by some minister or official, and perhaps you could send that to us so we can look at the rationale that was put forward.

Senator Bolduc: Am I in order, Mr. Chairman, if I go back to the Governor General Special Warrants?

The Chairman: Of course.

Senator Bolduc: Speaking of Canadian Heritage, I notice here that more than 10 per cent of the budget of the ministry, which is around $800 million, is within that special warrants for the year 2001. I can understand that there are some warrants.

For example, in agriculture, we have something like $170 million. We all know that the farmers in the West have difficulties. However, I am a bit puzzled that in the month and a half of the election period we needed 10 per cent of the budget.

I may be wrong, but in my mind a special warrant is there for when you need immediate funds. If we look at the summary of appropriations for those warrants, they are all over the place. It has become habitual.

I am talking about the special warrants at the beginning of the book. They are there for all executive agencies of the government. I have difficulty with that. I was quite alive in the 1950s, and when we used a Governor General's warrant it was for a specific reason, such as a disaster or a sudden economic crisis. It has now become a regular procedure. There are probably 200 of them, or something like that.

Le sénateur Bolduc: Avez-vous les critères relatifs à la stratégie de développement de Montréal?

M. Lieff: Non, sénateur.

Le sénateur Bolduc: Pourriez-vous nous les obtenir? Je me demande vraiment si ce genre d'initiative cadre avec cette stratégie. Cela me rappelle les critères qui étaient utilisés par la Banque de développement qui a fini par financer un bar de danseuses à Hull et à d'autres endroits. J'ai trouvé cela un peu gênant.

M. Lieff: Je vous souligne que la stratégie de développement de Montréal elle-même devait répondre au critère de financement. Comme le sénateur Banks l'a fait remarquer, il s'agit d'un fonds de dotation. Cette somme de cinq millions de dollars sera versée dans un fonds en fiducie et seul l'intérêt qu'elle rapportera pourra être utilisé. Il ne s'agit pas de la seule source de financement du fonds. Certains critères régissent la façon dont ces fonds peuvent être dépensés.

Je vous signale également que si la fondation devait cesser ses activités, cette somme de cinq millions de dollars serait remboursée au gouvernement. La fondation peut garder cette somme tant qu'elle existe et qu'elle crée des retombées touristiques et culturelles.

Je ferai de mon mieux pour vous obtenir les critères de financement.

Le président: Je suppose qu'un ministre ou un haut fonctionnaire a fait une déclaration à l'époque, et vous pourriez peut-être nous la faire parvenir pour nous permettre de comprendre quelle justification a été fournie.

Le sénateur Bolduc: Me permettez-vous, monsieur le président, de revenir aux mandats spéciaux du gouverneur général?

Le président: Bien entendu.

Le sénateur Bolduc: Au sujet de Patrimoine Canada, je remarque que plus de 10 p. 100 du budget du ministère, qui est de l'ordre 800 millions de dollars, relèvent de ces mandats spéciaux pour l'année 2001. Je peux comprendre l'utilité de certains mandats.

Par exemple, en agriculture, cela représente dans les 170 millions de dollars. Nous savons tous que les agriculteurs de l'Ouest ont des problèmes. Toutefois, je suis un peu sidéré de voir que, dans le mois et demi qui a suivi la période électorale, nous avons eu besoin de 10 p. 100 du budget.

Je me trompe peut-être, mais à mon avis, un mandat spécial est là pour répondre au besoin immédiat de fonds. Si nous examinons le résumé des affectations de crédit relatives à ces mandats, il y en a partout. C'est devenu chose courante.

Je veux parler des mandats spéciaux dont il est question au début du livre. Ils sont prévus pour tous les organismes exécutifs du gouvernement. Cela me cause un problème. J'étais bien là dans les années 50 et, à l'époque, lorsqu'on utilisait un mandat du Gouverneur général, c'était pour une raison précise, comme une catastrophe ou une crise économique soudaine. C'est devenu un procédé courant. Il y en a dans les 200 cette fois-ci.

Look, for example, at Foreign Affairs, to take one case. You will see that the explanation that you give in the budget covers just about any division of the ministry. They are all over the place.

Look at, for example, page 51 in English. When you have time, read that.

The Chairman: Yes, it is incredible.

Senator Bolduc: The policy has lost its sense. After all, the election period is only month and a half. Mind you, I am talking with you about this but normally I would talk to the minister. I think we are going overboard. Of course, I am not in the House of Commons, and we do not have the same role in the Senate with parliamentary oversight, but somehow I think that it has become a matter where we do not need approval by Parliament but just spend the money and report after that, and this is the report. I have difficulties accepting that as a formula. I think it is bad to do that.

For example, in Canadian Heritage, and I am not against this ministry in particular, there are more than 12 warrants, and those are only the total for each agency. There is something wrong with that. It is hard to believe that people cannot wait for 40 days, the period of an election, before spending money, that is, to wait until Parliament says "yes."

What is your explanation of that? I do not want to blame you, but it passes through your hands.

Mr. Coulter: It did pass through our hands.

Senator Bolduc: I suppose the minister was campaigning during those days. Does this mean that when the minister is not there it is easier to get money from Treasury Board?

Mr. Coulter: No, it does not mean that. Let me respond in a couple of ways.

Mr. Lieff and I learned a great deal about the warrants regime over the last several months. Neither of us had gone through an election period when warrants were required. We learned all about this regime very quickly and what it does and does not do.

The starting point is that we have to continue providing services to Canadians when Parliament is not sitting. This is a function of timing in the supply process. The reality we faced with this election when the writs were dropped was that we were very close to tabling a Supplementary Estimates document in Parliament. That would have happened, I believe, on November 3, if the normal calendar had played out. Thus, we in the Treasury Board Secretariat had to look at the situation with a very objective lens and ask, "What are the are real cash flow requirements here, department by department?" It is a huge undertaking.

I can tell the committee that running the special warrants regime in preparing for these Supplementary Estimates and the Main Estimates at the same time stretched an organization that is thin and not geared up for this convergence of different exercises at the same time.

Prenons l'exemple des Affaires étrangères. Vous constaterez que l'explication fournie dans le budget s'applique à pratiquement toutes les divisions du ministère. On en retrouve partout.

Prenons par exemple la page 121. Lorsque vous aurez le temps, lisez là.

Le président: Oui, c'est incroyable.

Le sénateur Bolduc: La politique n'a plus aucun sens. Après tout, il n'y a qu'un mois et demi que les élections sont terminées. Remarquez, je vous en parle mais, en temps normal, j'en parlerais au ministre. Je pense que nous sommes en train de perdre tout bon sens. Bien entendu, je ne siège pas à la Chambre des communes, et le Sénat n'a pas le même rôle de surveillance parlementaire, mais j'ai quand même l'impression que c'est devenu une question où l'approbation du Parlement n'est plus utile, et on se contente de dépenser les fonds et de faire rapport ensuite, et voici le rapport. Il m'est difficile d'adopter une telle formule. Ce n'est pas la bonne façon de faire.

Par exemple, à Patrimoine canadien, et je n'ai rien contre ce ministère en particulier, il y a plus de 12 mandats, et ce ne sont que le nombre total pour chaque organisme. Cela n'est pas normal. Il est difficile de croire que les gens ne peuvent attendre 40 jours, la durée d'une période électorale, avant de dépenser, c'est-à-dire d'attendre jusqu'à ce que le Parlement donne son aval.

Qu'en pensez-vous? Je ne vous reproche rien, mais cela passe bien par vos mains.

M. Coulter: C'est effectivement passé par nos mains.

Le sénateur Bolduc: Je suppose que la ministre faisait campagne à cette époque-là. Est-ce à dire que lorsque la ministre est absente, il est plus facile d'obtenir des fonds du Conseil du Trésor?

M. Coulter: Non, ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. Ma réponse est en deux volets.

M. Lieff et moi-même avons beaucoup appris au sujet du régime des mandats ces derniers mois. Aucun d'entre nous n'avait connu de période électorale où l'on avait eu besoin de recourir aux mandats. Nous avons très rapidement appris comment fonctionne ce régime et ce à quoi il sert et ne sert pas.

Au départ, il nous faut continuer à assurer des services aux Canadiens lorsque le Parlement ne siège pas. C'est une question de ponctualité du processus d'approvisionnement. Lors de la dernière période électorale, au moment de l'émission des brefs, nous étions sur le point de déposer un budget des dépenses supplémentaire au Parlement. Cela devait avoir lieu le 3 novembre, si l'on s'en tenait au calendrier normal. Ainsi, au Secrétariat du Conseil du Trésor, il nous a fallu examiner la situation avec objectivité et nous demander quels étaient les véritables besoins de liquidités par ministère. C'est une entreprise énorme.

Je peux dire au comité que gérer le régime des mandats spéciaux lors de la préparation de ce Budget des dépenses supplémentaire et du Budget des dépenses principal a exercé des pressions énormes sur une organisation qui n'a pas les ressources voulues pour mener de front différentes activités.

We went through it case by case, department by department, and the process is that the FAA was approved by Parliament. It allows special warrants and they have to meet certain criteria. In the Treasury Board Secretariat, this is a purely bureaucratic exercise. However, in the end, the process requires the minister, who in some cases was out on the campaign trail, to attest to the bureaucratic recommendation that these funds were required.

We then went through the three different issuances of warrants and we ended up with this figure, which we think is the right one.

Senator Bolduc: But you have $3.5 billion. It is a lot of money. A huge part of that amount is for the heating fuel rebate, which was a new program announced during the election. It is obvious that the minister was in a conflict of interest. On the one hand, he said, "We will give you money," while on the other hand he asks the civil servants to prepare these warrants. My God, we are going very far these days. The Auditor General is not very happy about it.

I will give you another example. In the Department of Fisheries, over $200 million was allotted during that period. The Auditor General is the same man who says that the Department of Fisheries has a huge problem of managing grants in particular, and those are grants.

That is just a reflection. Perhaps I am getting old.

Mr. Lieff: Senator, I would like to try to explain a little bit of the context in terms of the timing. When an election is called, as Mr. Coulter mentioned, all business stops and we move into a different mode of trying to manage the operations of government. In fact, none of the warrants was issued during the election period. The election was over by the time the first warrant was issued. The warrant does not just cover the period of the election. In fact, it has to cover the period from the time the writs are dropped until we can obtain supply through these Supplementary Estimates. The authority in special warrants are required to manage all of the expenditures of government until Parliament passes Supplementary Estimates, supposing that they do.

Senator Bolduc: The government decides when we come back. It could have decided to come back in December, which would have solved that problem.

The Chairman: You understand that it cannot come back right away.

Senator Cools: Mr. Chairman, first, I want to underscore Senator Bolduc's concerns about the Governor General Special Warrants. I appreciate the position you gentlemen find yourselves in. The fact is, honourable senators, that last fall I cancelled trips so as to be ready to deal with that supply bill. That is because the natural expectation of Parliament would have been that such a supply bill would have come forward and that it would have been duly processed and voted on before an election was called. After all, it seems to me that one can make the assumption pretty clearly

Nous avons examiné les cas un par un, ministère par ministère, et le processus découle de la Loi sur la gestion des finances publiques qui a été approuvée par le Parlement. Celle-ci prévoit les mandats spéciaux qui doivent remplir certains critères. Au Secrétariat du Conseil du Trésor, c'est un exercice purement administratif. Toutefois, à la fin, il faut que la ministre, qui à l'occasion était en déplacement pour sa campagne, approuve la recommandation bureaucratique selon laquelle ces fonds étaient nécessaires.

Nous avons ensuite émis des mandats à trois reprises et nous avons fini par en arriver à ce chiffre, qui est le bon, à notre avis.

Le sénateur Bolduc: Mais vous prévoyez 3,5 milliards de dollars. C'est énorme. Une bonne partie de cet argent est destiné à la ristourne pour le mazout domestique, un nouveau programme annoncé pendant la campagne électorale. De toute évidence, le ministre était en conflit d'intérêts. D'une part, il disait: «Nous allons vous donner de l'argent», mais d'autre part, il demandait aux fonctionnaires de préparer ces mandats. Grand Dieu, il n'y a plus de limites de nos jours et cela ne plaît pas beaucoup au vérificateur général.

Je vais vous citer un autre exemple. Pour le ministère des Pêches, plus de 200 millions de dollars ont été attribués au cours de cette période. C'est le vérificateur général lui-même qui déclare que le ministère des Pêches a un énorme problème pour ce qui est de la gestion des subventions notamment, et ce sont bien des subventions.

C'est une remarque que je voulais faire. Je dois sans doute vieillir.

M. Lieff: Sénateur, j'aimerais un peu vous expliquer la situation dans le temps. Lorsque les élections sont déclenchées, comme l'a dit M. Coulter, toutes les activités prennent fin et nous passons dans un mode différent pour diriger les opérations du gouvernement. En fait, aucun des mandats n'a été émis pendant la période électorale. Celle-ci était terminée, lorsque le premier mandat a été émis. Il ne s'applique pas simplement à la période électorale. En fait, il doit s'appliquer à la période écoulée depuis l'émission des brefs jusqu'à l'obtention de crédits prévus dans ce Budget des dépenses supplémentaire. Le pouvoir d'émettre des mandats spéciaux est nécessaire pour gérer toutes les dépenses du gouvernement jusqu'à l'adoption par le Parlement du Budget des dépenses supplémentaire, à supposer qu'elle ait lieu.

Le sénateur Bolduc: C'est le gouvernement qui décide du moment où le Parlement revient. Il aurait pu décider de reprendre en décembre, ce qui aurait résolu le problème.

Le président: Vous comprenez que la reprise ne peut pas avoir lieu tout de suite.

Le sénateur Cools: Monsieur le président, je voudrais tout d'abord souligner les préoccupations du sénateur Bolduc quant aux mandats spéciaux du gouverneur général. Je comprends la situation dans laquelle vous vous trouvez, messieurs. Le fait est, honorables sénateurs, que j'ai dû annuler des déplacements à l'automne dernier pour être prête à examiner ce projet de loi de subsides. C'est parce que, dans l'état normal des choses, le Parlement aurait dû être prêt à examiner un projet de loi de subsides, lequel aurait reçu l'examen voulu et fait l'objet d'un

that government has a duty to ensure supply before calling an election. It seems to me that it is less than an adequate use of the Financial Administration Act to go into an election anticipating the use of special warrants.

vote avant le déclenchement des élections. Après tout, il me semble qu'on peut supposer sans se tromper qu'il incombe au gouvernement de s'assurer que les fonds sont suffisants avant de déclencher des élections. À mon avis, débuter une période électorale en misant sur le recours aux mandats spéciaux ne représente pas une bonne façon d'appliquer la Loi sur la gestion des finances publiques.

Perhaps you gentlemen are not the appropriate people to ask this question of, however, I am wondering how and where the decision was taken not to bring forward a supply bill and to proceed into an election without adequate supply.

Vous n'êtes peut-être pas les personnes auxquelles il convient de poser cette question, messieurs, mais je me demande qui a décidé, et à quel moment, de ne pas proposer un projet de loi de subsides et de déclencher les élections sans disposer des crédits suffisants.

Mr. Lieff: The Financial Administration Act expressly provides for the use of special warrants during an election period. In fact, that is the only time, following the so-called Milliken amendment in 1997 or 1998, that warrants can be used. In years gone by, the government was able to use special warrants during a period of adjournment. In fact, the governments of the time had been accused of prolonging adjournments by use of special warrants.

M. Lieff: La Loi sur la gestion des finances publiques prévoit expressément le recours aux mandats spéciaux en période électorale. En fait, c'est le seul moment, conformément à la fameuse modification Milliken de 1997 ou 1998, où l'on peut avoir recours aux mandats. Les années passées, le gouvernement a pu utiliser les mandats spéciaux pendant une période d'ajournement. En fait, on a reproché au gouvernement de l'époque de prolonger les périodes d'ajournement en ayant recours aux mandats spéciaux.

The FAA expressly foresees and provides for the use of special warrants to maintain essential government operations during an election period.

La Loi sur la gestion des finances publiques prévoit expressément le recours aux mandats spéciaux pour maintenir les opérations gouvernementales essentielles en période électorale.

The Chairman: The last time we had a major debate on this matter was, I think, in 1989. The occasion was that there had been an election in November of 1988. We brought Parliament back as soon as we could in December to pass the Canada-U.S. Free Trade Agreement.

Le président: La dernière fois qu'il y a eu un débat important sur cette question, c'était en 1989, sauf erreur. Il y avait eu des élections en novembre de l'année précédente. Le Parlement a repris ses travaux dès que possible, en décembre, pour adopter l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis.

That having been done just before the New Year, we packed it in until, I think, mid-April. We did not start another session until mid-April. Technically, we were in an adjournment period and Governor General Special Warrants were used. We had a large debate on it in the Senate afterward. I remember going back to amendments made to the FAA under the Diefenbaker government, I think it was, and so on.

Comme cela s'était fait juste avant le Nouvel An, nous avons fermé boutique jusqu'à la mi-avril, je crois. C'est à ce moment-là qu'une nouvelle session a débuté. Techniquement, nous étions en période d'ajournement et l'on a eu recours aux mandats spéciaux du gouverneur général. Il y a eu par la suite un important débat sur cette question au Sénat. Je me souviens de m'être reporté à des modifications apportées à la Loi sur la gestion des finances publiques sous le gouvernement Diefenbaker, si je ne m'abuse, etc.

There is a lot there as to what the criteria are. However, I do not see the difference between what was done in 1988-89 and what was done this year when you passed special warrants to tide you over the entire period. The only difference is the technical one that there was an adjournment between December 1988 and April 1989. We were still in a period of dissolution, if I can put it that way, between November 2000 and January 2001.

On décrit en détail les critères qui s'appliquent. Toutefois, je ne vois pas la différence entre ce qui s'est fait en 1988-1989 et ce qui s'est fait cette année lorsque vous avez adopté des mandats spéciaux pour faire face aux dépenses pendant toute la période. La seule différence, c'est qu'à l'époque, entre décembre 1988 et avril 1989, nous étions en période d'ajournement. Par contre, entre novembre 2000 et janvier 2001, nous étions toujours en période de dissolution des Chambres, si je puis dire.

Perhaps the point is not important, but you said a few minutes ago that you considered it important enough to point out that the government is only permitted to pass Governor General's warrants during an election period, and that they cannot use them during an adjournment.

La remarque n'est peut-être pas importante, mais vous avez dit il y a quelques instants, que vous aviez jugé suffisamment important de signaler que le gouvernement a le droit d'adopter des mandats spéciaux du gouverneur général uniquement en période électorale, et qu'il ne peut pas le faire pendant un ajournement.

Mr. Lieff: That is correct. In addition, to address the issue that you mentioned that arose in 1988-89, the amendment to the Financial Administration Act expressly provided that warrants could only be used when Parliament was dissolved for an election.

M. Lieff: C'est exact. En outre, pour répondre à la question qui s'est posée en 1988-1989, la modification à la Loi sur la gestion des finances publiques prévoyait expressément que l'on ne pouvait avoir recours aux mandats que lorsque le Parlement avait

An express time limit within which to use special warrants was put in the act, up to 60 days following the return of the writs. Sixty days following the return of the writs would have taken us further into February. Under the technical rules of what would have been permitted, the government, theoretically, could have recalled Parliament on that criterion alone — later than it did — under the specific time frames set out in the act.

été dissous en vue des élections. On a prévu dans la loi une date limite précise pour l'utilisation des mandats spéciaux, soit jusqu'à 60 jours suivant le dépôt des brefs d'élection. Si l'on avait appliqué les 60 jours suivant le dépôt des brefs, cela nous aurait mené jusqu'en février. En vertu des règles techniques de ce qui était permis, le gouvernement, en théorie, aurait pu rappeler le Parlement uniquement en se fondant sur ce critère — plus tard qu'il ne l'a fait — conformément au délai précis annoncé dans la loi.

The Chairman: Neither Senator Bolduc nor I is making the argument as to the principles.

Le président: Ni le sénateur Bolduc ni moi ne remettons en cause les principes.

Senator Cools: My understanding, as well, is that these special warrants are not supposed to be used as routine business. My understanding is that the criterion that you have outlined, where you talk about a state of dissolution — I believe one of those criteria speaks to questions of urgency. It would take a long stretch of the imagination to ever believe that the Financial Administration Act was ever intended to look after routine affairs, or to substitute or supplant Parliament. The essence of Parliament, after all, is to provide supply. There are many sets of criteria that must be met to be able to use these particular warrants.

Le sénateur Cools: Je crois savoir également que ces mandats spéciaux ne sont pas censés être utilisés de façon courante. D'après mes renseignements, le critère dont vous avez parlé, notamment pendant la dissolution des Chambres — sauf erreur, l'un de ces critères est en rapport avec l'urgence de la situation. Il faudrait vraiment faire preuve d'imagination pour penser un seul instant que la Loi sur la gestion des finances publiques a été adoptée pour faire face aux affaires courantes, ou pour remplacer le Parlement. Le rôle fondamental du Parlement, après tout, est d'adopter les crédits. Il y a toute une série de critères qu'il faut remplir pour pouvoir utiliser ces mandats spéciaux.

I understand and am sensitive to the position that you and the government are in. There was a time in our history when ministers used to have a fear of God, or a fear of going to prison, if they ever approached the use of these particular warrants. At the end of today's debate, what is crystal clear to us is that it is time for this committee or some other committee to study this particular phenomenon, as we did in 1989.

Je comprends le problème et je suis sensible à la situation dans laquelle le gouvernement et vous vous trouvez. Il y a eu une époque de notre histoire où les ministres craignaient Dieu, ou craignaient d'aller en prison s'ils envisageaient seulement d'avoir recours à ces mandats. À la fin du débat d'aujourd'hui, il est clair comme de l'eau de roche, à nos yeux, que le moment est venu pour notre comité ou un autre d'étudier ce phénomène, comme nous l'avons fait en 1989.

In today's community, the average member of the House of Commons and most ministers may never have heard the words "Governor General Special Warrants." It is time to bring on a renewal of some of that knowledge. I thank you for your forthrightness and for your honesty.

À l'heure actuelle, le simple député à la Chambre des communes et la plupart des ministres n'ont peut-être jamais entendu parler des mandats spéciaux du Gouverneur général. Le moment est venu de leur rafraîchir la mémoire. Je vous remercie de votre franchise et de votre honnêteté.

Mr. Coulter: Certainly in terms of the custom, practice and the history of all of this, we looked at everything carefully. We are able to say that we feel we applied the warrant regime against the criteria correctly for each and every one of the items for which we have asked for warrants. The wisdom of the regime, the calling of elections and the recalling of Parliament are a little bit out of our bureaucratic zone.

M. Coulter: Pour ce qui est de l'usage, de la pratique et de l'historique de cette question, nous avons tout passé au peigne fin. Nous pouvons dire que, à notre avis, nous avons appliqué le régime des mandats en respectant pleinement tous les critères relativement à tous les postes pour lesquels nous avons demandé l'émission d'un mandat. La pertinence du régime, le déclenchement des élections et le rappel du Parlement sortent quelque peu de notre champ de compétence administrative.

Senator Cools: I realize that.

Le sénateur Cools: Je le comprends.

Mr. Coulter: If honourable senators look at that, you obviously have a perspective on it that needs to be brought to bear. However, from our point of view, as people trying to sort through and cash-manage during this fairly lengthy period, we think that our use of warrants was proper.

M. Coulter: Si les honorables sénateurs se penchent sur cette question, vous avez manifestement une opinion sur la question dont il faut tenir compte. Toutefois, de notre point de vue, en tant que fonctionnaire qui s'efforcent de gérer les finances de l'État pendant cette période relativement longue, nous estimons avoir utilisé à bon escient les mandats spéciaux.

Senator Cools: I am aware of that and am sensitive to that. I am saying that, in principle, it is not right or acceptable for a government to say that they do not have to bring a supply bill because, after all, we can go into an election and we can rely on the FAA. That is the principle with which I have taken issue. That

Le sénateur Cools: J'en suis consciente et je comprends. Ce que je veux dire c'est que, en principe, il n'est pas normal qu'un gouvernement dise qu'il est inutile de présenter un projet de loi de subsides parce que, après tout, nous pouvons déclencher des élections et nous en remettre à la Loi sur la gestion des finances

is not an issue to be addressed by you; that is for your political masters.

Senator Bolduc: I would like to mention two other examples of what we are talking about. For firearms controls, for example, a figure of $96 million is specified for special warrants. In public expenditure, we have the acquisition of Canada Place in Edmonton for $98 million, and the acquisition of Ottawa City Hall for $36 million. Why that occurred in this period, I do not know. Maybe it was a process that you had to do, I do not know. It is very curious.

The Chairman: Have those transactions been completed?

Mr. Lieff: Yes, they have.

The Chairman: Perhaps someday we will look at all the criteria, including the question of urgency, and whether the expenditure could be described as unforeseen. I remember that word coming up.

Senator Cools: It seems that it is urgency and being unforeseen that is required during dissolution.

Mr. Coulter: Urgency required for the public good is one criterion.

Mr. Lieff: When we were researching the 1989 debates, we determined, in fact, that the government of the time used special warrants to provide for maintaining the ongoing operations of government — for example, to pay public servants or to continue to provide Canadians their CPP pensions or their unemployment cheques, that kind of thing. All of these ongoing operations were considered, at the time, to meet the criterion of "urgently required for the public good." The debates and in the legal opinions that were offered at the time, including an opinion offered by the then Dean of Osgoode Hall Law School, indicated that this criterion could be reasonably interpreted to provide for maintaining the ongoing operations of government.

In terms of the urgently required element and the way warrants are issued, you will notice that there were three separate warrants. Each minister must attest that those are the expenditures required. For the first two warrants, the period is 30 days, as per parliamentary convention, and then the last warrant has a longer period to allow time for the House of Commons and the Senate to consider supply.

That is where the urgently required element arises. Each minister must attest to that, as they are required to do by the Financial Administration Act.

Mr. Coulter: There are three conditions in the Financial Administration Act. These must be satisfied before a special warrant can be issued. The first aspect is that Parliament is dissolved following an election call, and that goes from the date of dissolution, until 60 days following the date fixed for the return of the election writ. The second point is that the payment must be urgently required for the public good. The third factor is that no other appropriation from which the payment can be made exists.

publiques. C'est contre le principe que je m'inscris en faux. Ce n'est pas à vous de résoudre le problème, mais à vos maîtres politiques.

Le sénateur Bolduc: J'aimerais citer deux autres exemples qui illustrent mon propos. Pour le contrôle des armes à feu, par exemple, on parle d'une somme de 96 millions de dollars qui a été autorisée en vertu des mandats spéciaux. Pour les dépenses publiques, il y a l'acquisition de Canada Place, à Edmonton, pour 98 millions de dollars et l'acquisition de l'Hôtel de Ville d'Ottawa pour 36 millions de dollars. Je ne sais pas pourquoi il a fallu procéder à ces achats au cours de cette période. C'était peut-être inévitable, je n'en sais rien. C'est très étrange.

Le président: Ces transactions sont-elles terminées?

M. Lieff: Oui.

Le président: Il est possible qu'un jour nous examinions tous les critères, et notamment la question de l'urgence, pour voir si les dépenses peuvent être qualifiées d'imprévues. Je me souviens que le terme a été utilisé.

Le sénateur Cools: Il semble que, pendant la dissolution de Chambres, le critère prévoit l'urgence et l'imprévu.

M. Coulter: L'un des critères est l'urgence dans l'intérêt du bien public.

M. Lieff: Lorsque nous avons fait des recherches dans les débats de 1989, nous avons établi que, en fait, le gouvernement de l'époque avait eu recours aux mandats spéciaux pour prévoir le maintien des opérations courantes du gouvernement — par exemple, pour payer les fonctionnaires ou continuer d'offrir aux Canadiens leurs pensions de RPC ou leurs chèques d'assurance-chômage, et autres choses du même genre. Ces activités permanentes étaient toutes considérées à l'époque comme conformes aux critères du besoin urgent pour le bien public. Les débats, et les avis juridiques formulés à l'époque, notamment un avis provenant du doyen d'alors de la Faculté de droit de Osgoode Hall, ont révélé que l'on pouvait raisonnablement interpréter ce critère de façon à prévoir le maintien des opérations courantes du gouvernement.

Pour ce qui est de l'élément du besoin urgent et de la façon dont les mandats sont émis, vous remarquerez qu'il y a eu trois mandats distincts. Chaque ministre doit attester que ses dépenses sont bien nécessaires. Pour les deux premiers mandats, la période est de 30 jours, conformément à la convention parlementaire, et pour le dernier, le délai est plus long pour permettre à la Chambre des communes et au Sénat d'examiner les subsides.

C'est là que se pose l'élément du besoin urgent. Chaque ministre doit en attester, conformément aux dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques.

M. Coulter: Trois conditions sont prévues dans la Loi sur la gestion des finances publiques. Elles doivent être remplies avant qu'on puisse émettre un mandat spécial. En premier lieu, le Parlement doit être dissous avant le déclenchement des élections et cela va de la date de la dissolution jusqu'à 60 jours suivant la date prévue pour le retour des brefs d'élection. Deuxièmement, la somme à payer doit être requise d'urgence pour le bien public. Le troisième facteur est qu'il n'existe aucun autre crédit à partir

So one of the things that we do is to exhaust Treasury Board Vote 5 before we move into a warrant regime. That is what the FAA gives us. And then we looked at all previous cases and applied it the best way we could.

Senator Doody: Do you ever reject departmental requests for warrants?

Mr. Coulter: Yes. It is a matter of talking it through, more than getting a series of requests to the Treasury Board Secretariat. There was a huge dialogue between departments, with senior financial officers and others in the secretariat. The list that was developed was one that we were comfortable with at the secretariat.

Senator Doody: Do I take it from what you said that the criteria do not include the words "urgent" or "emergent"?

Mr. Coulter: The payment must be urgently required for the public good. That is one of the key criteria in the FAA. However, as Mr. Lieff pointed out, we have used jurisprudence, parliamentary convention and tradition here as well, almost like a common-law approach.

The Chairman: Let us agree to put it down as something that we might look into as a committee. If senators feel that there are too many loopholes, or that the interpretation is too broad, then it will be up to us to suggest some corrections.

Mr. Lieff: Senator, I would like to point out that there are some things that the government will not do under special warrants and does not believe it has the authority to do under the Financial Administration Act. There is authority to supplement existing appropriations. We would not, however, create a new vote. We would not amend vote wording to provide authority of a legislative character, for example, to delete debts or to increase ceilings on loan guarantees. We would also not use warrants to make grants.

Senator Cools: My question is on the Department of Justice, page 115, Supplementary Estimates (A). I notice on that page that there is, at the top of the page under "Grants," a grant of $140,000 to the National Judicial Institute. Are you with me?

Mr. Coulter: Yes.

Senator Cools: It seems to me that that amount of money represents a substantial increase for the National Judicial Institute. What is the National Judicial Institute? Who is in charge of it. And what is the purpose of that amount? Why is it such a significant proportion of their budget?

The Chairman: It is under the department, but if you look at page 14 there is not a spot for it. It is included in the overall grant and so forth.

Senator Cools: I believe that the executive director of the National Judicial Institute is the former Deputy Minister of Justice.

duquel effectuer ce paiement. Ce que nous faisons, entre autres choses, c'est donc épuiser le crédit 5 du Conseil du Trésor avant de passer au régime des mandats. C'est ce que prévoit la Loi sur la gestion des finances publiques. Nous avons ensuit examiné tous les précédents et les avons respectés le mieux possible.

Le sénateur Doody: Vous est-il arrivé de refuser des demandes ministérielles de mandats?

M. Coulter: Oui. C'est une question dont on discute, plutôt que de faire parvenir une série de demandes au Secrétariat du Conseil du Trésor. Il y a eu un dialogue approfondi entre les ministères, avec des hauts fonctionnaires des Finances et d'autres responsables au Secrétariat. Ce dernier a jugé satisfaisante la liste qui a été établie.

Le sénateur Doody: Dois-je comprendre que les critères n'incluent pas les termes «urgent» ou «émergent»?

M. Coulter: Il faut démontrer l'urgence du paiement et sa nécessité dans l'intérêt public. C'est l'un des principaux critères de la Loi sur la gestion des finances publiques. Toutefois, comme l'a dit M. Lieff, nous nous sommes appuyés sur la jurisprudence, les conventions et traditions parlementaires, formule qui se rapproche de la common law.

Le président: Convenons d'envisager de faire un examen plus approfondi de la question. Si les sénateurs ont l'impression qu'il y a trop d'échappatoires, ou que l'interprétation de ces dispositions est trop large, nous pourrons proposer quelques modifications.

M. Lieff: Sénateur, je vous signale qu'il y a certaines choses pour lesquelles le gouvernement se refuse à utiliser les mandats spéciaux et qu'il ne croit pas être habileté à faire en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques. Il est habileté à présenter des budgets supplémentaires des dépenses. Nous ne pourrions toutefois pas créer un tout nouveau crédit. Nous ne modifierions pas le libellé d'un crédit pour donner une autorisation à caractère législatif notamment pour radier des dettes ou relever le plafond des garanties de prêts. Nous n'utiliserions pas non plus les mandats pour accorder des subventions.

Le sénateur Cools: Ma question porte sur le ministère de la Justice, page 109 du Budget supplémentaire des dépenses (A). Je note, au haut de cette page, sous la rubrique «Subventions», une subvention de 140 000 $ à l'Institut national de la magistrature. Voyez-vous ce dont je parle?

M. Coulter: Oui.

Le sénateur Cools: Il me semble que c'est une augmentation considérable des sommes versées à l'Institut national de la magistrature. Que fait cet institut? Qui le dirige? À quoi doit servir cette somme? Pourquoi cette subvention représente-t-elle une si forte proportion du budget de l'institut?

Le président: Cela relève du ministère de la Justice, mais si vous vous reportez à la page 14, vous verrez que le détail n'est pas donné. Le montant est fondu dans le total des subventions.

Le sénateur Cools: Je crois que le directeur exécutif de l'Institut national de la magistrature est l'ancien sous-ministre de la Justice.

Mr. Coulter: We do have some information on that item that we can share with you. This item is to allow the Department of Justice to increase the annual grant to the National Judicial Institute by $140,000 for the fiscal year from within existing reference levels.

The National Judicial Institute is the leading national organization for the continuing education of both federally and provincially appointed Canadian judges. Since its establishment in 1988, the Canadian institute has been a major factor in the substantial progress made in judicial education. The NJI's budget is fully funded through an agreement between the federal, provincial and territorial governments. Of the total funds required, the federal government contributes half, with the provinces and territories splitting the other half pro rata on the basis of the total number of judges per jurisdiction. The total budget of the NJI for 2000-2001 is $537,000, bringing the federal commitment to $268,000. However, the federal grant stands at $128,000, necessitating an increase of $140,000 to meet the federal commitment.

The Department of Justice is currently working with Treasury Board officials to develop a long-term funding arrangement for the NJI.

Senator Cools: It seems to me to be a pretty hefty number. Who is the head of that now?

Mr. Coulter: We will get that for you.

Senator Doody: Mr. Chairman, I am curious about the pay equity settlement. We discussed it at some length when the Main Estimates were before us some time ago. I notice there is $3 billion in here for that purpose. Is that the total of the pay equity settlement? If it is not, what is the total? There was an amount buried in the salary vote in the Main Estimates; it did not specify that it was for the pay equity. The explanation to us was that this was necessary for negotiating purposes and so on. However, we never could determine the exact amount because it was not known at that time how much would be needed, and that is quite reasonable. Do you know now? Is this $3 billion in addition to whatever that amount was — and I do not know how much that amount was — and, if so, what is the total?

Mr. Lieff: The government has announced that the total retroactive portion of the pay equity settlement will be $3.6 billion. We expect it to be within this total. The little over $3 billion identified in these Supplementary Estimates represents the actual payments that have been made to individuals to date and forecast for this current fiscal year.

There will be some payments of this retroactive portion in the next fiscal year as well, as we are trying to find people who have left the public service. We are adjusting payments as a result of some arithmetic errors that were made on some cheques, so it is still a dynamic situation. However, this represents the overwhelming majority of the payments.

M. Coulter: Nous avons là-dessus des informations que nous sommes prêts à vous donner. Ce poste vise à donner au ministère de la Justice la possibilité d'augmenter de 140 000 $ la subvention à l'Institut national de la magistrature pour l'exercice en cours et cela, en respectant niveaux de référence existants.

L'Institut national de la magistrature est l'organisation nationale de pointe pour la formation continue des juges canadiens nommés au niveau fédéral et provincial. Depuis sa création en 1988, l'Institut canadien a joué un rôle déterminant dans l'avancement notable de la formation des juges. Le budget de l'INM est financé intégralement en vertu d'une entente entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le gouvernement fédéral verse la moitié des fonds requis, les provinces et les territoires se partageant l'autre moitié en proportion du nombre total de juges dont chacun a besoin. Le budget total de l'INM pour 2000-2001 s'élève à 537 000 $, de sorte que la contribution du fédéral est de 268 000 $. Cependant, la subvention fédérale est de 128 000 $ de sorte qu'il fallait verser 140 000 $ de plus au titre de la part fédérale.

Le ministère de la Justice travaille actuellement de concert avec les fonctionnaires du Conseil du Trésor pour mettre au point un mécanisme de financement à long terme de l'INM.

Le sénateur Cools: Le chiffre me semble néanmoins très élevé. Qui dirige l'institut maintenant?

M. Coulter: Nous vous obtiendrons ce renseignement.

Le sénateur Doody: Monsieur le président, le règlement d'équité salariale éveille ma curiosité. Nous en avons parlé longuement quand le comité a examiné il y a quelque temps le Budget principal des dépenses. Je note qu'on prévoit aussi 3 milliards de dollars pour ce poste. Est-ce le total du règlement de l'équité salariale? Sinon, quel est le total? Une certaine somme avait été cachée dans le crédit des salaires du budget principal des dépenses; on ne précisait que c'était au titre de l'équité salariale. On nous a donné comme explication que c'était nécessaire aux fins de la négociation, notamment. Toutefois, nous n'avons jamais pu découvrir le montant exact parce que personne ne savait à l'époque quelle somme serait requise, et cette explication nous semblait raisonnable. Connaissez-vous maintenant la réponse? Ces 3 milliards de dollars s'ajoutent-ils au montant prévu à l'époque — et je ne sais toujours pas ce qu'était ce montant — et, si oui, quel est le total?

M. Lieff: Le gouvernement a annoncé que le total du versement rétroactif du règlement d'équité salariale s'élèvera à 3,6 milliards de dollars. Nous prévoyons qu'il n'y aura pas de dépassement. La somme légèrement supérieure à trois milliards de dollars qui figure dans le Budget supplémentaire des dépenses correspond aux sommes effectivement versées aux particuliers jusqu'à maintenant ou qui le seront au cours de l'exercice.

Une partie de ces paiements rétroactifs seront versés au cours du prochain exercice puisque nous tentons de retrouver certains employés qui ont quitté la fonction publique. Nous rajustons certains paiements pour corriger certaines erreurs de calcul qui ont été faites sur certains chèques. Le dossier n'est donc pas clos. Toutefois, cette somme représente la très grande majorité des paiements.

There is also another $47 million in the Public Service Insurance Vote 20, which is in these Supplementary Estimates, representing the payroll taxes levied by certain of the provinces on public service salaries.

Senator Doody: The $3.6 billion, plus this payroll taxes and so on.

Mr. Lieff: That is included in the $3.6 billion.

Senator Doody: This is the overall figure then?

Mr. Lieff: That is right.

Senator Doody: Included in this amount is the amount that was in the previous Main Estimates or the Supplementary Estimates (A), or whatever?

Mr. Lieff: The amount in the previous Main Estimates, and will be in this, is the ongoing costs of adjusting salaries for current public servants, the impact of that decision on their ongoing salaries as opposed to what they are owed from the past as a result of a settlement.

Senator Doody: This is not the total settlement then?

Mr. Lieff: These Supplementary Estimates reflect the total settlement in terms of the retroactive pay owing to public servants. The adjustments in the ongoing salary base are in the order of $100 million to $200 million per year.

Senator Doody: They are included in the salary estimate numbers.

Mr. Lieff: That is correct.

Senator Doody: The amount that we discussed previously is in this $3.6 billion.

Mr. Lieff: No, the $3.6 billion in these Supplementary Estimates is solely related to the retroactive portion. The ongoing portion is now in the salary base of departments.

Senator Doody: Do you understand that?

The Chairman: The $3.6 billion, is that the total retroactive?

Mr. Lieff: That is correct.

Senator Doody: When we had that major discussion about the amount of money that had been allocated for a settlement but had not been identified as such because it was buried in there we were quite upset because Parliament did not have an opportunity to know what they were voting for when they voted in this salary adjustment. What were we so upset about if the $3.6 billion is coming out of these Supplementary Estimates?

Mr. Lieff: I must say, I do not remember that discussion.

The Chairman: It was quite a spirited discussion. I am advised that it was before Mr. Coulter's time but Mr. Lieff was there.

Il y a aussi 47 millions de dollars additionnels au crédit 20 — Assurances de la fonction publique — dans ce Budget supplémentaire des dépenses; ce montant correspond aux charges sociales prélevées par certaines provinces sur les salaires versés aux fonctionnaires.

Le sénateur Doody: Le montant de 3,6 milliards de dollars, plus les charges sociales, etc.

M. Lieff: C'est inclus dans les 3,6 milliards de dollars.

Le sénateur Doody: Est-ce le total global?

M. Lieff: C'est exact.

Le sénateur Doody: Ce montant inclut la somme qui figurait dans le Budget principal des dépenses ou dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), est-ce bien cela?

M. Lieff: Le montant qui figurait dans le précédent Budget principal des dépenses, et qui figurera dans celui-ci correspond aux coûts permanents de rajustement des salaires des fonctionnaires pour refléter l'incidence de l'équité salariale sur leurs salaires courants plutôt que les sommes qui leur sont dues rétroactivement en raison du règlement.

Le sénateur Doody: Cela n'est pas le total du règlement alors?

M. Lieff: Le Budget supplémentaire des dépenses reflète le règlement total au titre de la rémunération rétroactive due aux fonctionnaires. Les rajustements de la base salariale courante sont compris dans une fourchette de 100 millions à 200 millions de dollars par année.

Le sénateur Doody: Ils sont inclus dans les estimations salariales.

M. Lieff: C'est exact.

Le sénateur Doody: La somme dont nous avons parlé plus tôt est incluse dans ces 3,6 milliards de dollars.

M. Lieff: Non, les 3,6 milliards de dollars qui figurent au Budget supplémentaire des dépenses ne concernent que les versements rétroactifs. Les coûts courants font partie de la base salariale des ministères.

Le sénateur Doody: Comprenez-vous cela?

Le président: Le total des versements rétroactifs s'élève alors à 3,6 milliards de dollars?

M. Lieff: C'est exact.

Le sénateur Doody: Quand nous avons discuté longuement des sommes réservées pour le règlement mais non indiquées explicitement, parce qu'elles étaient enfouies ailleurs, nous étions très contrariés car le Parlement n'avait pas la possibilité de savoir ce au juste pourquoi il votait en votant en faveur de ces rajustements salariaux. Pourquoi étions-nous si contrariés si les 3,6 milliards de dollars ne figurent que dans le Budget supplémentaire des dépenses?

M. Lieff: J'avoue ne pas me souvenir de cette discussion.

Le président: C'était une discussion très vive. On me signale que c'était avant l'arrivée de M. Coulter, mais M. Lieff était là.

Mr. Lieff: It must have been a while ago. At the time was, if I can refresh my memory, the issue was either before the tribunal or the settlement had just been reached.

Senator Doody: That is right.

Mr. Lieff: At that time we knew, roughly overall, that the cost was likely to be in the range of $3 billion. We did not know how that would be allocated and reflected in pay, and we were certainly far away from making the actual payments.

We only put the forecast amounts in the Estimates when we are able to let you know what the payments have been under the statutory authority. They were not in the Estimates at all back then, except for the portion that was ongoing, and that was included in the departmental reference levels.

The Chairman: I think we had better review the discussion.

Senator Doody: We were incensed at the principle of Parliament voting all this money without knowing that the money was in there.

Mr. Lieff: I remember that, Senator Doody. Senators had commented that because this was a statutory payment, Parliament was not voting on the money. The authority to make the payments had already been provided under the act, the Crown Liability and Proceedings Act, which allows the Minister of Finance to make payments to settle court judgments. That was the discussion at the time, as I remember.

The Chairman: The announcement was made that the settlement had been made, and the question was raised at this committee: Where is the money coming from?

Senator Doody: That is correct. The first cheques were scheduled to go out at the end of that month. We asked where the money was coming from and were told that it was in the salary vote, but Parliament did not know that it was in the salary vote because it was not identified as such.

The Chairman: Wherever it was, we were told it was already buried somewhere in the Estimates, that prudence had dictated that they make provision for this. There was a provision buried somewhere. We had a long discussion about it.

Mr. Lieff: It was not in the Estimates. I now remember the discussion with Mr. Neville. The discussion was that we had provided for the settlement in the Accounts of Canada, not the Estimates, and the amounts had been discussed with the Auditor General. When we knew over the years that a court action was coming, amounts were set aside in the Accounts of Canada at that time — over a number of years, in fact — to provide for the payment of that settlement. So that is in the government's executive accounting.

M. Lieff: Cela ne doit pas dater d'hier. Si ma mémoire est bonne, à l'époque, l'affaire était devant le tribunal ou le règlement venait tout juste d'être négocié.

Le sénateur Doody: C'est bien cela.

M. Lieff: Nous savions à l'époque que le coût s'élèverait grosso modo aux environs de trois milliards de dollars. Nous ne savions pas comment le total serait réparti et comment cela se refléterait sur les salaires, et nous étions certainement loin d'effectuer les paiements.

Nous inscrivons les sommes prévues dans le budget des dépenses seulement quand nous sommes en mesure de vous indiquer le montant des paiements en vertu d'une autorisation législative. Les sommes n'apparaissaient pas du tout dans le budget des dépenses à l'époque, sauf pour les sommes correspondant aux dépenses courantes, lesquelles étaient comprises dans les niveaux de référence ministériels.

Le président: Je pense que nous devrions relire le compte rendu de la discussion.

Le sénateur Doody: Nous étions outrés à l'idée que le Parlement soit appelé à voter de telles sommes sans connaître les détails.

M. Lieff: Je m'en rappelle, sénateur Doody. Des sénateurs avaient fait observer que le Parlement ne se prononçait pas sur ce montant, puisqu'il s'agissait d'un paiement statutaire. Le pouvoir d'effectuer le paiement avait été accordé aux termes de la Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif, qui permet au ministre des Finances d'effectuer des paiements pour régler des décisions rendues par les tribunaux. Et je me rappelle bien, c'est ce qu'on a dit à ce moment-là.

Le président: On a annoncé que le règlement avait été versé, et la question a été soulevée au comité: D'où vient l'argent?

Le sénateur Doody: C'est bien cela. Les premiers chèques devaient être envoyés à la fin de ce mois-là. Nous avons demandé d'où venait l'argent et l'on nous a dit que c'était dans le crédit pour les salaires, mais le Parlement ne pouvait pas le savoir parce que ce n'était pas identifié comme tel.

Le président: Peu importe d'où venait l'argent, on nous a dit que c'était prévu quelque part dans le budget des dépenses, que l'on avait fait une provision pour cela, par prudence. Il y avait une provision quelque part dans le budget. Nous avons eu une longue discussion à ce sujet.

M. Lieff: Ce n'était pas dans le budget des dépenses. Je me rappelle maintenant de la discussion avec M. Neville. Il en est ressorti que nous avions prévu une charge pour ce règlement dans les comptes du Canada, et non pas dans le budget des dépenses, et les montants avaient été discutés avec le vérificateur général. Nous savions depuis des années qu'une action en justice aurait lieu et des montants ont donc été mis de côté à ce moment-là dans les comptes du Canada, sur un certain nombre d'années, en fait, pour pouvoir payer ce règlement. Cela se trouve donc dans la comptabilité du gouvernement.

In fact, while it was not explicitly identified, there was room in the financial statements of Canada that are tabled after the end of the year with the public accounts to provide for that sum of money. Of course, we did not want to disclose what that amount was at the time because we were providing for a settlement that had not then been reached. To provide for the settlement in this way, however, was only prudent.

En fait, même si ce n'était pas identifié explicitement, les états financiers du Canada qui sont déposés à la fin de l'année avec les comptes publics prévoyaient une marge permettant de débourser cette somme. Bien sûr, nous ne voulions pas divulguer le montant à l'époque, parce que nous avions prévu de l'argent pour un règlement qui n'avait pas encore été conclu. La simple prudence dictait toutefois qu'il fallait mettre de l'argent de côté pour le règlement.

The Chairman: We will review the discussion. When had Parliament approved it? Parliament had approved it in the course of the previous Estimates and it was set aside somewhere in a vote, although not identified as such.

Le président: Nous allons examiner ce qui s'est dit à l'époque. Quand le Parlement l'a-t-il approuvé? Le Parlement l'avait approuvé dans le cadre du budget des dépenses précédent et le montant avait été mis de côté quelque part dans un crédit, même s'il n'était pas identifié comme tel.

Senator Doody: Precisely. The first batch of cheques went out, and they must have gone out from somewhere. It was not from the minister's personal account.

Le sénateur Doody: Précisément. Le premier lot de chèques ont été envoyés et ils ont bien dû être défalqués quelque part. Ce n'était puisé à même le compte personnel du ministre.

Mr. Lieff: Senator Doody, the provisions that were made in the Accounts of Canada were on the books of Canada but were not submitted for Parliament's approval in the Estimates. They were, however, tabled in Parliament with the public accounts.

M. Lieff: Sénateur Doody, la provision qui avait été faite dans les comptes du Canada figurait dans les livres comptables du Canada, mais n'a pas été soumise à l'approbation du Parlement dans le budget des dépenses. Cela a toutefois été déposé au Parlement dans les comptes publics.

The authority to make the payment stems from section 30 of the Crown Liability and Proceedings Act. We are now identifying those payments to you for information.

Le pouvoir de débourser l'argent est prévu à l'article 30 de la Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif. Nous vous indiquons maintenant le montant de ces paiements à titre d'information.

If I recall, the discussion at the time was related to how Parliament can allow the government to make such large payments without coming to it for a vote.

Si je me rappelle bien, la discussion portait à ce moment-là sur la façon dont le Parlement peut autoriser le gouvernement à débourser une somme aussi importante sans qu'on en demande l'autorisation au Parlement au moyen d'un crédit budgétaire.

Senator Bolduc: Your answer is that this is a statutory expenditure?

Le sénateur Bolduc: Votre réponse est qu'il s'agit d'une dépense statutaire?

Mr. Lieff: Exactly. We are now identifying the amount of the expenditure under that statutory authority. At the time, we estimated that it would be in the realm of $3.6 billion. We are still estimating that it will be that. We are now identifying amounts against the statutory appropriation, but it was not provided for in a vote. The portion provided for in a vote are not the retroactive portions of the settlement that are covered under the Crown Liability and Proceedings Act. It is the ongoing cost for public servants that are currently working where the salary budgets have been adjusted as a result of the agreement.

M. Lieff: Exactement. Nous précisons maintenant le montant de la dépense effectuée aux termes de ce pouvoir statutaire. À l'époque, nous avions estimé que la dépense serait de l'ordre de 3,6 milliards de dollars. Nous nous en tenons toujours à cette estimation. Nous indiquons maintenant le montant des débours effectués aux termes de ce crédit législatif, mais ce n'était pas compris dans un crédit budgétaire. La portion de cette dépense qui est autorisée par un crédit ne correspond pas à la portion rétroactive du règlement qui, elle, est autorisée aux termes de la Loi sur la responsabilité civile de l'État et du contentieux administratif. Il s'agit des coûts permanents du rajustement des salaires par suite de l'entente des fonctionnaires qui travaillent actuellement.

Senator Doody: Are you telling me the $3.6 billion that is in here has already been spent, that cheques have already gone out?

Le sénateur Doody: Êtes-vous en train de me dire que les 3,6 milliards de dollars indiqués ici ont déjà été dépensés, que les chèques ont déjà été envoyés?

Mr. Lieff: Three billion dollars of it has.

M. Lieff: Trois milliards de dollars ont déjà été dépensés.

Senator Doody: Three billion dollars has already gone out?

Le sénateur Doody: Trois milliards de dollars ont déjà été dépensés?

Mr. Lieff: That is correct.

M. Lieff: C'est bien cela.

Senator Doody: You are asking for $3 billion to replace that?

Le sénateur Doody: Vous demandez trois milliards de dollars pour remplacer ce montant?

Mr. Lieff: We are identifying $3 billion to let you know it has gone out. We are not asking for anything.

Mr. Coulter: To be clear, no appropriation is being requested here. This item is information to Parliament.

Senator Bolduc: I still have a problem. The judicial decision that you have implemented is based on the principle of equal pay for equal work. Equal pay is very easy to understand. It is a quantity; you can fix it. The other part of the equation is equal work. The Auditor General has told us that the classification plan of the government is a whole mess, that it does not work and that nobody understands it.

The Chairman: The phrase is "work of equal value."

Senator Bolduc: It is a quoted as "equal work." We used to say "equal work." Now we say "work of equal value."

The Chairman: There is a big difference.

Senator Bolduc: I understand that the classification plan decides that. The Auditor General is very critical of the government in that area.

How do you manage to go through that mess?

Mr. Coulter: I will not give my own characterizations, but basically we are implementing a court decision. It is simple on the retroactive part.

With respect to the classification system, as you probably know, we are doing major work in trying to find a formula with respect to the classification system that we can implement and afford.

Senator Bolduc: You have been working on that for 10 years now.

Mr. Coulter: We are working harder on it now.

Senator Doody: I understand the principle involved in this. I understand the statutory section of it. I understand as well that you are now presenting a request for the money. Where I am stuck is how you paid all these people if you did not have the funds. If you did have the funds, where did they come from? Is that question too simple?

Senator Bolduc: He was Minister of Finance in his own province.

Mr. Lieff: Senator, we are not asking for the funds now.

Senator Doody: Where did they come from then?

Mr. Lieff: The funds come from the statutory authority.

Senator Doody: You have a fund with $3 billion sloshing around, waiting for an opportunity to send it out, and then you come to Parliament and report that you have spent $3 billion.

M. Lieff: Nous indiquons la somme de trois milliards de dollars pour vous faire savoir qu'elle a été dépensée. Nous ne demandons rien.

M. Coulter: Je précise qu'aucun crédit n'est demandé en l'occurrence. C'est indiqué seulement à titre d'information pour le Parlement.

Le sénateur Bolduc: Je ne comprends toujours pas. La décision judiciaire que vous avez mise en oeuvre est fondée sur le principe du salaire égal pour un travail égal. Le salaire égal est très facile à comprendre. C'est quantitatif; on peut régler cela. L'autre élément de l'équation, c'est le travail égal. Le vérificateur général nous a dit que tout le plan de classification du gouvernement est un véritable fouillis, que cela ne fonctionne pas et que personne n'y comprend rien.

Le président: L'expression correcte est «travail d'égale valeur».

Le sénateur Bolduc: On parle couramment de «travail égal». Nous avions coutume de dire «travail égal». Maintenant, nous disons «travail d'égale valeur».

Le président: Il y a une grande différence.

Le sénateur Bolduc: Je comprends que c'est le plan de classification qui établit cela. Le vérificateur général est très critique envers le gouvernement dans ce domaine.

Comment réussissez-vous à vous dépêtrer de ce fouillis?

M. Coulter: Je ne vous donnerai pas mon opinion personnelle, mais disons qu'essentiellement, nous appliquons une décision d'un tribunal. C'est simple quant à la partie rétroactive.

Pour ce qui est du régime de classification, comme vous le savez probablement, nous faisons actuellement beaucoup de travail pour essayer d'établir une formule relativement au régime de classification que nous pourrons mettre en oeuvre et que nous pouvons nous permettre.

Le sénateur Bolduc: Vous y travaillez maintenant depuis 10 ans.

M. Coulter: Nous y travaillons maintenant plus que jamais.

Le sénateur Doody: Je comprends le principe qui est en cause dans tout cela. Je comprends l'élément statutaire. Je comprends aussi que vous nous demandez maintenant de l'argent. Là où je ne comprends plus, c'est que je ne vois pas comment vous avez pu payer tous ces gens-là si vous n'aviez pas les fonds. Si vous aviez les fonds, d'où venait l'argent? Cette question est-elle trop simple?

Le sénateur Bolduc: Il a été ministre des Finances dans sa province.

M. Lieff: Sénateur, nous ne demandons pas les fonds maintenant.

Le sénateur Doody: Alors, où avez-vous pris l'argent?

M. Lieff: L'argent venait du crédit législatif.

Le sénateur Doody: Vous avez un fonds où dorment trois milliards de dollars qui n'attendent qu'à être dépensés, et vous venez ensuite dire au Parlement que vous avez dépensé les trois milliards de dollars.

Mr. Lieff: A number of the larger items that we have come to inform you about in terms of the statutory spending have actually been charged to the budgets of prior years. This is one of them. The government, over the years, in strict accordance with accounting principles and in discussions with the Auditor General, provides for expenditures when obligations are incurred. It was determined over a number of years, prior to this agreement, that it was a responsible thing to do to provide in the frameworks of those years for this settlement, when it was deemed that the obligations were incurred. Therefore, in fact, none of the $3 billion identified in these Supplementary Estimates actually impacts on the spending plans of this year. They are charged to prior years' surpluses and deficits.

The Chairman: However, they went through on a vote somewhere, Mr. Lieff. Even if they were not identified, they were included in some vote that Parliament approved at some point in the distant past.

Mr. Lieff: They were approved under the statutory authority of section 30.1 of the Crown Liability and Proceedings Act. They were not voted.

Senator Doody: They were not only approved, they were spent. Where it came from, God knows.

Mr. Lieff: It came from those provisions.

Senator Bolduc: I know where it came from; it came from tax revenues. Money is coming in by the shovel full every day. Open the doors, in comes the money, and we spend it.

Senator Banks: I have a supplementary question, just to clarify this for my own understanding. You said that, over the years leading up to this settlement, in recognition of the fact that it was coming, the government prudently arranged for some money to be put aside in order for the rainy day when the court said, or might have said, "You have to pay." Is that correct?

Mr. Lieff: That is correct.

Senator Banks: Was that money that was set aside prudently by successive governments in successive years not voted upon by Parliament?

Mr. Lieff: No, it was not.

Senator Banks: It cannot have materialized out of thin air. I thought that the government could not expend moneys that have not, in some way, at some point, either been asked for in terms of approval or pre-approved by Parliament. It seems to me that you are saying that the government has spent money that has never been approved by Parliament, and I am having a hard time understanding that.

Mr. Coulter: The approval that is used for this is not the appropriations approval process. It is statutory. It is a law.

M. Lieff: Un certain nombre de postes budgétaires importants dont nous sommes venus vous informer sont des dépenses statutaires qui ont en fait déjà été imputées aux budgets des années antérieures. Il s'agit de l'un de ces postes. Le gouvernement, au fil des années, dans le respect le plus strict des principes comptables et après en avoir discuté avec le vérificateur général, établit des prévisions de dépenses pour faire face à ses obligations. Il a été déterminé au fil des années, avant la conclusion de cette entente, que si l'on voulait se montrer responsable, il fallait prévoir dans le cadre financier de ces années-là le versement de ce règlement, quand il a été jugé que les obligations étaient assumées. Par conséquent, pas un sou des trois milliards de dollars identifiés dans ce budget des dépenses supplémentaire n'influe le moindrement sur les prévisions de dépenses de l'année courante. Le montant est entièrement imputé aux surplus et déficits des années antérieures.

Le président: Par contre, l'argent a été approuvé quelque part dans un crédit, monsieur Lieff. Même si ce n'était pas identifié, le montant a été englobé dans un crédit quelconque que le Parlement a bien dû approuver à un moment donné dans le passé.

M. Lieff: Le montant a été approuvé aux termes du pouvoir conféré par l'article 30.1 de la Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif. Il n'a pas fait l'objet d'un vote.

Le sénateur Doody: Non seulement le montant a-t-il été approuvé, mais il a été dépensé. D'où venait donc l'argent, Dieu seul le sait.

M. Lieff: Il venait de ces provisions.

Le sénateur Bolduc: Je sais d'ou il venait; il venait des recettes fiscales. L'argent rentre à la pelle tous les jours que Dieu amène. Il suffit d'ouvrir les portes, l'argent rentre et nous le dépensons.

Le sénateur Banks: J'ai une question supplémentaire. Je veux simplement tirer cela au clair pour être bien sûr de comprendre. Vous avez dit qu'au fil des années qui ont précédé ce règlement, sachant que cela s'en venait, le gouvernement a prudemment mis de l'argent de côté pour n'être pas pris de court le jour où les tribunaux lui diraient: «Il faut payer». C'est bien cela?

M. Lieff: Oui.

Le sénateur Banks: Cet argent qui a été prudemment mis de côté par des gouvernements successifs n'a-t-il pas été approuvé par le Parlement dans le cadre d'un vote sur un crédit budgétaire?

M. Lieff: Non, il ne l'a pas été.

Le sénateur Banks: Il n'a pas pu se matérialiser à partir de rien. Je pensais que le gouvernement ne pouvait pas dépenser de l'argent sans que l'on ait, à un moment donné et d'une manière quelconque, demandé au Parlement d'approuver la dépense en question. Il me semble que vous êtes en train de nous dire que le gouvernement a dépensé de l'argent dont le Parlement n'a jamais approuvé la dépense, et j'ai bien du mal à comprendre cela.

M. Coulter: La procédure d'approbation appliquée en l'occurrence n'est pas le processus de l'approbation des crédits budgétaires. C'est législatif. C'est une loi.

Senator Banks: I understand.

Mr. Coulter: It gives us the coverage. The reason that Mr. Lieff and I are struggling to come up with an answer to this is that it is more a public accounts question, and that is not our part of the ship. We are the appropriations people. We talk to voted items. Part of our process informs parliamentarians on the adjustments to statutory programs. When you talk in terms of what year things were booked in and how this money was thought about in public accounts terms, that actually is another part of our organization.

Mr. Lieff: As Mr. Coulter was saying, there are two ways in which funds are appropriated from Parliament. One is on the basis of annual appropriations, for which there is about $55 billion or $56 billion a year out of the $160 billion in total expenditures of the government each year. As well, a number of items have been approved on an ongoing basis by means of separate legislation that has been put before Parliament and voted on separately, but we inform Parliament about them in the Estimates. For example, the largest items include the public debt. There are income security programs such as Old Age Security. There are equalization payments to provinces, the CHST, the Canada Health and Social Transfer. There are the Employment Insurance payments. Separate legislation previously approved by Parliament gives an ongoing authority for these expenditures.

One of these statutory authorities, in the Crown Liability and Proceedings Act, provides that if there is a judgment against the Crown the Minister of Finance must pay that. That is where this payment stems from.

Senator Banks: So the expenditures have, at some point and in some way, been approved by Parliament.

Mr. Lieff: Under a blanket authority, yes.

Senator Cools: But not for that purpose.

The Chairman: I do not think we can get much farther with this issue today. I will ask our researcher from the Library of Parliament to see that the previous testimony is reviewed, as well as today's, and then senators can consider whether there are further questions we want to put. We will either have you back here or will mail them to you, and you can send us your answers. Thank you for that.

Senator Mahovlich: I am asking a question on behalf of Senator Ferretti Barth, who is unable to be here. She asked me to bring to your attention an item on page 134. It relates to Swissair, Flight 111. Her question is this: Did Canada look after all the expenses of that accident and the investigation?

Mr. Coulter: The short answer to that is yes. By international convention and practice the country that conducts the investigation pays. The accident was offshore but within our territorial waters.

Le sénateur Banks: Je comprends.

M. Coulter: Cette loi nous couvre. La raison pour laquelle M. Lieff et moi-même avons du mal à répondre à cela, c'est qu'il s'agit plutôt d'une question relative aux comptes publics qui ne font pas partie de nos attributions. Nous nous occupons plutôt des crédits budgétaires. Nous nous occupons de crédits votés. Certains éléments de notre processus visent à informer les parlementaires des rajustements apportés aux programmes législatifs. Maintenant, quand vous nous demandez en quelle année telle somme a été comptabilisée et comment cet argent a été imputé aux comptes publics, cela relève en fait d'une autre partie de notre organisation.

M. Lieff: Comme M. Coulter l'a dit, il y a deux manières pour le Parlement d'approuver des dépenses. Il y a d'abord les crédits annuels, qui représentent environ 55 ou 56 milliards de dollars par année, sur les 160 milliards de dollars que dépense le gouvernement chaque année au total. Par ailleurs, un certain nombre de postes ont été approuvés de façon permanente au moyen d'une loi distincte qui a été présentée au Parlement et qui a fait l'objet d'un vote à part, mais nous informons le Parlement à ce sujet dans le Budget des dépenses. Par exemple, les postes de dépenses les plus importants comprennent la dette publique. Il y a des programmes de sécurité du revenu comme la pension de vieillesse. Il y a les paiements de péréquation aux provinces, le TCSP soit le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Il y a les prestations d'assurance-emploi. Des lois distinctes qui ont déjà été adoptées par le Parlement, confèrent en permanence le pouvoir d'effectuer ces dépenses.

L'une de ces lois est la Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif, qui stipule que si la cour rend une décision défavorable à l'État, le ministre des Finances doit payer. Ce paiement a été fait en application de cette loi.

Le sénateur Banks: Par conséquent, les dépenses ont été, à un moment donné et d'une certaine manière, approuvées par le Parlement.

M. Lieff: Dans le cadre d'une autorisation générale, oui.

Le sénateur Cools: Mais pas à cette fin.

Le président: Je ne pense pas qu'on puisse aller beaucoup plus loin dans cette affaire aujourd'hui. Je vais demander à notre recherchiste de la Bibliothèque du Parlement de passer en revue les témoignages précédents et ceux d'aujourd'hui, après quoi les sénateurs pourront décider s'il y a lieu de poser d'autres questions. Nous vous ferons revenir ou bien nous vous enverrons ces questions par courrier et vous pourrez nous faire parvenir vos réponses. Je vous en remercie d'avance.

Le sénateur Mahovlich: Je pose une question au nom du sénateur Ferretti Barth, qui ne pouvait être présente. Elle m'a demandé d'attirer votre attention sur un crédit qui figure à la page 134. Il s'agit du Vol 111 de la Swissair. Voici sa question: le Canada a-t-il payé en totalité les frais liés à cet accident et à l'enquête?

M. Coulter: En bref, la réponse est oui. En application d'une convention internationale et de la pratique établie, le pays qui mène l'enquête paie. L'accident a eu lieu au large, mais dans nos eaux territoriales.

Senator Mahovlich: What was the outcome of the investigation? Was it pilot error?

Mr. Coulter: It has still not concluded. We expect it to go for another year.

Senator Mahovlich: It is ongoing.

Mr. Coulter: Yes. A number of things were implemented by the National Transportation Safety Board and the Federal Aviation Administration in the United States falling out of this accident, including some rewiring of aircraft, inspections and things like that. The investigation is a very complicated process. As they move through it, step by step, certain actions are taken that arise from the preliminary findings and investigation. We expect this to go on for quite some time. Approximately 90 per cent of the aircraft has been brought up off the ocean floor. We know that there was a fire in the cockpit area and immediately behind it. Every once in a while, the Transportation Safety Board gives an update on where they are with this investigation. I can tell you, as a former aviator myself, that this is a very complicated business. Most of the expense related to recovery of the thing off the ocean floor. That recovery required capabilities that we do not have, capabilities that we had to get hold of.

The whole responsibility is on the country of jurisdiction to conduct an investigation, although other countries are contributing.

Senator Mahovlich: They are?

Mr. Coulter: Boeing is also there.

Senator Mahovlich: There is a beautiful marble monument that has been erected at the site. Who put that up?

Mr. Coulter: I believe there are several things out there. There is the monument that you referred to, and there is something at Peggy's Cove. You are talking about St. Margaret's Bay, I think.

Senator Mahovlich: Yes.

Mr. Coulter: I can get back to you on that, but I think it was a combination of Swissair, the City of Halifax and the local community.

I was out there during the accident, in the very early days, and I have never seen a community pull together as well as Halifax and the local areas did. It is heartwarming as a Canadian to see that kind of reaction.

The bottom line of your question is that we pay.

The Chairman: What did you mean by saying that others are contributing?

Mr. Coulter: There is an interest on the part of the Federal Aviation Administration, the Boeing Aircraft Corporation, which lost an airplane, and Swissair. Delta Airlines was a partner with Swissair in this. They all, in various ways, have contributed effort into this. Canada was responsible for the recovery operation and the investigation, among other things. Certainly there is a big price tag to that kind of an effort.

Le sénateur Mahovlich: Quel fut le résultat de l'enquête? A-t-on conclu que c'était une erreur du pilote?

M. Coulter: L'enquête n'est toujours pas terminée. Nous nous attendons à ce qu'elle se poursuive pendant encore un an.

Le sénateur Mahovlich: Elle se poursuit.

M. Coulter: Oui. Un certain nombre de mesures ont été prises par le National Transportation Safety Board et la Federal Aviation Administration à la suite de cet accident, notamment le recâblage de certains avions, des inspections, etc. L'enquête est très complexe. À mesure que l'on progresse, certaines mesures sont prises à la suite des constatations et conclusions préliminaires de l'enquête. On s'attend à ce que ce processus continue pendant encore assez longtemps. Environ 90 p. 100 de l'aéronef a été retiré du fonds de l'océan. Nous savons qu'il y a eu un incendie dans le poste de pilotage et immédiatement à l'arrière. De temps à autre, le Bureau de la sécurité des transports fait le point sur la marche de l'enquête. Je peux vous dire, en tant qu'ancien pilote moi-même, que c'est un processus très compliqué. La plus grande partie des dépenses était liée à la récupération des débris au fond de l'océan. Cette opération exigeait des compétences que nous ne possédons pas et que nous avons dû nous procurer ailleurs.

C'est le pays qui a juridiction qui assume l'entière responsabilité de la conduite de l'enquête, bien que d'autres pays y contribuent également.

Le sénateur Mahovlich: Ils y contribuent?

M. Coulter: Boeing est également présent.

Le sénateur Mahovlich: Il y a un magnifique monument de marbre qui a été érigé à cet endroit. Qui s'en est chargé?

M. Coulter: Je pense qu'il y a plusieurs monuments. Il y a celui dont vous parlez, et puis il y en a un autre à Peggy's Cove. Vous parlez de celui de St. Margaret's Bay, je crois.

Le sénateur Mahovlich: Oui.

M. Coulter: Je pourrais vérifier et vous faire rapport là-dessus, mais je pense que ça a été fait conjointement par Swissair, la Ville de Halifax et la localité.

J'étais sur place au moment de l'accident, dans les tout premiers jours, et je n'ai jamais vu une collectivité se serrer les coudes autant qu'on l'a fait à Halifax et dans les localités touchées. C'était vraiment réconfortant, en tant que Canadien, de voir une telle réaction.

En bref, pour répondre à votre question, c'est nous qui payons.

Le président: Que vouliez-vous dire quand vous avez dit que d'autres contribuent?

M. Coulter: D'autres intervenants sont intéressés, nommément la Federal Aviation Administration, la compagnie Boeing Aircraft Corporation, qui a perdu un avion, et Swissair. Delta Airlines était partenaire de Swissair dans ce vol. Tous ces intervenants ont contribué de diverses manières à l'effort déployé dans cette affaire. Le Canada était responsable de l'opération de récupération et de l'enquête, entre autres choses. Il est certain qu'un effort de ce genre coûte très cher.

The Chairman: This matter arose when we were discussing the Main Estimates. There was a discussion about cost-sharing among countries on matters of this kind. The point that was made is that Canada is particularly vulnerable because of our national space. A relatively larger number of flights travel over our land and water, making us particularly vulnerable financially. I thought we were told that efforts were being made by the government to pursue this matter with other countries.

Le président: Cette question a été soulevée quand nous avons discuté du Budget des dépenses principal. Il y a eu une discussion sur le partage des coûts entre les pays dans des situations de ce genre. On a fait valoir que le Canada est particulièrement vulnérable, étant donné l'immensité de notre territoire national. Un nombre considérable d'avions survolent notre territoire et nos eaux territoriales, ce qui nous rend particulièrement vulnérables sur le plan financier. Je pensais qu'on nous avait dit que le gouvernement faisait des efforts pour étudier ce dossier avec d'autres pays.

Mr. Coulter: It may be true that there have been some soft soundings and discussions; however, in reality, our legal advice from the Department of Justice is that if the accident takes place in Canadian territory it is our responsibility to respond.

M. Coulter: Il est peut-être vrai qu'il y a eu des discussions et que l'on a tâté le terrain; mais la réalité, qui nous a été confirmée par l'avis juridique qui nous a été fourni par le ministère de la Justice, c'est que si l'accident a lieu en territoire canadien, c'est nous qui assumons la responsabilité.

Senator Bolduc: This is the present convention, but as to future I think it would be appropriate to have Foreign Affairs look at this. It is unfair that Switzerland pay only in Switzerland and we pay for the whole thing. All the planes from New York and Chicago go over Canada. We have 100 times more possibility of a crash here than they have in the Republic of Andorra.

Le sénateur Bolduc: C'est ce que dit la convention actuelle, mais je pense qu'à l'avenir, il conviendrait que les Affaires étrangères se saisissent de ce dossier. Il est injuste que la Suisse paie seulement en Suisse et que ce soit nous qui payions tout le reste. Tous les avions décollant de New York et de Chicago survolent le Canada. Nous avons cent fois plus de chances d'écrasement ici qu'ils n'en ont dans la république d'Andorre.

Mr. Coulter: The Swissair crash was one of the most complicated crashes because it went down in fairly shallow water, an area from which you can recover the wreckage. It is, however, one of the most expensive things you could have. If an airplane goes down on land, the process is normally a lot easier. If an airplane goes down in the deep ocean, you have lost it. They do not bring them up like some of the old ships.

M. Coulter: L'écrasement de l'avion de la Swissair fut l'un des plus compliqués parce que l'avion s'est écrasé dans des eaux assez peu profondes où il est possible de récupérer les débris. C'est l'un des scénarios les plus coûteux que l'on puisse imaginer. Quand un avion s'écrase au sol, tout est normalement beaucoup plus facile. Si l'avion s'écrase dans l'océan, en eau profonde, il est perdu. On ne peut pas le ramener à la surface comme on le fait pour d'anciens navires.

Senator Stratton: At page 72, with regard to the Department of Finance there is a figure of $200 million? It reads, "Statutory — Interest and Other Costs." Is that simply due to interest rates?

Le sénateur Stratton: À la page 86, à la rubrique du ministère des Finances, il y a le chiffre de 200 millions de dollars. On dit «Législatif — Frais d'intérêt et autres coûts». Cela s'explique-t-il uniquement par les taux d'intérêt?

Mr. Coulter: I cannot say that it was simply due to interest rates. However, interest rates have gone up, so these numbers certainly did not surprise us. The Department of Finance holds the pen on these numbers and they provide them to us. They manage the public debt. I am 99.9 per cent certain that this is almost totally related to an increase in interest rates. They are on their way back down, as you know. Thus, this moves around a bit.

M. Coulter: Je ne dirais pas que c'est attribuable seulement aux taux d'intérêt. Mais les taux d'intérêt ont augmenté et ces chiffres ne nous ont donc assurément pas pris par surprise. Le ministère des Finances établit ces chiffres et nous les transmet. C'est lui qui administre la dette publique. Je suis quasiment certain à 100 p. 100 que c'est presque entièrement attribuable à l'augmentation des taux d'intérêt. Comme vous le savez, ils sont en train de redescendre. Il y a donc une certaine fluctuation.

Senator Stratton: On page 76, the second line on the page reads, "Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada." That new centre cost $17 million. Mr. Lieff, perhaps you can give us an explanation as to what this new centre does.

Le sénateur Stratton: À la page 91, à la deuxième ligne, on lit: «Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada». Ce nouveau centre coûte 17 millions de dollars. Monsieur Lieff, peut-être pourriez-vous nous donner une explication à ce sujet. Que fait ce nouveau centre?

Mr. Lieff: It is a responsibility that was being carried out on a smaller scale in a division within the Department of Finance and in some areas of Revenue Canada. Its essential purpose is to combat money laundering. When the idea first came about to devote more resources to this initiative, it was part of a multi-country G8 initiative to combat money laundering worldwide. In fact, the overall strategy was approved by the government in its national initiatives to combat money laundering,

M. Lieff: C'est une responsabilité qui était assumée sur une plus petite échelle dans une division du ministère des Finances et dans certains secteurs de Revenu Canada. Fondamentalement, son but est de lutter contre le blanchiment d'argent. Quand l'idée a été lancée de consacrer davantage de ressources à cette initiative, c'était dans le cadre d'une initiative du G8 mettant en cause plusieurs pays en vue de combattre le blanchiment d'argent dans le monde entier. En fait, la stratégie globale a été approuvée par le

of which this organization is a focal point. When the money laundering legislation was passed, this agency was established.

Senator Stratton: With respect to the Department of Finance on page 70, we see that the department spends $64.9 billion. There are additional requests for $89.9 million. More than half, or $48.2 million, goes to payments or grants to foreign financial institutions, including $15 million to the World Bank's Heavily Indebted Poor Countries Debt Initiative, and $33.2 million to the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility. Can you tell us a bit about those two accounts?

Mr. Lieff: These are two facilities that have been established, respectively, by the World Bank and the International Monetary Fund to help the most indebted countries in the world address their debt problems.

Concerning the World Bank's Heavily Indebted Poor Countries Debt Initiative, about 30 of the world's poorest countries are eligible for concessional financing and reduction relief under this facility. Those countries are mostly in Africa. Canada played a leading role in calling for the creation of this special initiative at the 1995 Halifax summit, and there was an enhancement at the 1999 Cologne summit.

The idea is to mobilize donor resources to support relief efforts of the multilateral creditors, in particular those of the African Development Bank.

Overall, we are expecting the initiative to provide about $45 billion in debt relief. This is a contribution toward this international effort.

In terms of the International Monetary Fund's Poverty Reduction and Growth Facility, a number of the countries can apply for both, but the same principles apply. There is a slightly larger list of countries, if the committee is interested in looking at it. The purpose of this facility is to help support a balance of payments for low-income and developing countries. We have agreed to provide about $400 million in grants to this organization. This is part of that international effort.

Senator Stratton: Is that part of the $45 billion or is this a separate item?

Mr. Lieff: One was to the World Bank for its Heavily Indebted Poor Countries Trust Fund, which, when combined with all other international contributors, amounts to $45 billion. Canada's share is $400 million. I do not think I have an overall total for what this will provide.

Senator Stratton: That is all right. You can get it for me later.

gouvernement dans le cadre de ses initiatives nationales pour combattre le blanchiment d'argent, et cette organisation est un élément central de cette stratégie. Quand la Loi sur le blanchiment d'argent a été adoptée, cet organisme a été créé.

Le sénateur Stratton: Au sujet du ministère des Finances, on voit aux pages 84 et 85 que le ministère dépense 64,9 milliards de dollars. Il y a des demandes supplémentaires au montant de 89,9 millions de dollars. Plus de la moitié, soit 48,2 millions de dollars, est consacrée à des paiements ou subventions à des organismes financiers internationales, notamment 15 millions de dollars à l'Initiative d'aide aux pays pauvres très endettés de la Banque mondiale, et 33,2 millions de dollars pour le mécanisme visant à réduire la pauvreté et à favoriser la croissance du Fonds monétaire international. Pourriez-vous nous en dire plus long sur ces deux comptes?

M. Lieff: Ce sont deux mécanismes qui ont été créés, respectivement, par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pour aider les pays les plus endettés du monde à résoudre leurs problèmes d'endettement.

Dans le cadre de l'Initiative d'aide aux pays pauvres très endettés de la Banque mondiale, environ une trentaine des pays les plus pauvres de la planète sont admissibles à du financement concessionnel et à une aide pour l'allégement des dettes dans le cadre de ce mécanisme. La plupart de ces pays se trouvent en Afrique. Le Canada a joué un rôle de premier plan en réclamant la création de cette initiative spéciale au Sommet de Halifax en 1995, et le tout a été renforcé au Sommet de Cologne en 1999.

L'idée est de mobiliser les ressources des pays donateurs pour appuyer les efforts d'aide des créanciers multilatéraux, en particulier ceux de la Banque africaine de développement.

Dans l'ensemble, on prévoit que cette initiative permettra d'accorder environ 45 milliards de dollars d'allégement de dettes. Le chiffre que vous voyez ici est une contribution à cet effort international.

Pour ce qui est du mécanisme de réduction de la dette et de croissance du Fonds monétaire international, un certain nombre de pays peuvent présenter des demandes aux deux programmes, mais les mêmes principes s'appliquent. La liste des pays admissibles est un peu plus longue, si les membres du comité sont intéressés à en prendre connaissance. Le but de ce mécanisme est d'aider les pays en développement et à faible revenu à équilibrer leur balance des paiements. Nous avons convenu de fournir environ 400 millions de dollars en subventions à cette organisation. Cela fait partie de cet effort international.

Le sénateur Stratton: Ce montant fait-il partie des 45 milliards de dollars, ou bien est-ce un poste séparé?

M. Lieff: Un montant est destiné à la Banque mondiale, pour son fonds en fiducie pour les pays pauvres fortement endettés, lequel atteint 45 milliards de dollars si l'on additionne l'apport de tous les autres contributeurs internationaux. La part du Canada est de 400 millions de dollars. Je ne pense pas avoir le total global du montant disponible dans le cadre de ce programme.

Le sénateur Stratton: Cela va. Vous pourrez me le faire parvenir plus tard.

Senator Banks: Are those moneys that you were just talking about part of the forgiveness of debt that we heard about, or is the forgiveness accounted for by a line item in the budget?

Mr. Coulter: It is debt relief that covers debt forgiveness and other areas that would help countries get through it.

Senator Banks: I have two questions. One is specific and the other requires a bit of rumination. On page 144, there is a line item for the Canada Information Office. In the Main Estimates, the allocation was about $20 million. In the Supplementary Estimates, the request is for an additional $30 million. This latter request is more than 150 per cent of the original estimate. I am wondering what remarkable thing happened that we need to get three fifths of the annual expenditures in the Supplementary Estimates.

Second, could you talk to us for a minute about a thing that the Auditor General has expressed a great deal of concern about, that is, the overall facts of life about the overseeing of, reporting on and responsibility for grants, generally speaking? Does the Treasury Board have an ongoing active interest with respect to the monitoring of grants, to ensure that they are used for the purposes for which they were intended and that no misuse is made of those funds, et cetera?

Mr. Lieff: With respect to the Canada Information Office, the primary reason for the large increase is that the budget of February 2000 included $30 million per year for three years in additional spending for this agency. The reason it was not in the Main Estimates — and this is a perennial challenge for us — is that the budget is usually tabled a few days, or a week, before the Main Estimates. Given budget secrecy and that sort of thing, a number of the items are unknown to us and are not sufficiently developed to include in the Main Estimates. We come through in Supplementary Estimates to deal with these items.

In this case, the $30 million supplementary amount is large in relation to the existing base, but it was announced in the budget and I have explained why it was not in the Main Estimates.

The funds were for three initiatives. There was a citizen information initiative, which is $19 million a year for those three years, which include 2000-01 and which will run out at the end of 2002-03; the fairs and exhibits initiative of $4.6 million; and a regional communications initiative of $5.4 million. That accounts for the $30 million.

Mr. Coulter: With respect to the second question, the Treasury Board is very focused on this area. We have done a number of things. When the HRDC situation became public over a year ago, we had two basic reactions to that, as a central agency. The first initiative was to help HRDC through the situation, and we did a

Le sénateur Banks: Ces montants dont vous venez de parler font-ils partie de la radiation de dettes dont on a parlé, ou bien cette radiation de dette est-elle prévue par un poste budgétaire distinct?

M. Coulter: Il s'agit d'un allégement de la dette englobant à la fois la radiation de dettes et d'autres formes d'aide pour que les pays visés puissent s'en sortir.

Le sénateur Banks: J'ai deux questions. La première est précise, tandis que l'autre exige réflexion. À la page 160, il y a un poste budgétaire pour le Bureau d'information du Canada. Dans le Budget des dépenses principal, on avait prévu environ 20 millions de dollars. Dans le budget supplémentaire, on demande une rallonge de 30 millions de dollars. Cette dernière demande représente plus de 150 p. 100 du montant prévu à l'origine. Je me demande ce qui a bien pu se passer d'extraordinaire pour qu'il soit nécessaire d'obtenir les trois cinquièmes des dépenses annuelles dans le budget supplémentaire.

Deuxièmement, pourriez-vous nous entretenir pendant quelques instants d'une question dont le vérificateur général a dit se préoccuper énormément, à savoir tout le dossier des subventions, de façon générale, notamment la supervision, les rapports et les responsabilités en cette matière? Le Conseil du Trésor s'intéresse-t-il activement et en permanence au contrôle des subventions, afin de veiller à ce qu'il serve aux fins pour lesquelles elles étaient prévues au départ et pour s'assurer que ces fonds ne donnent lieu à aucun abus?

M. Lieff: Au sujet du Bureau d'information du Canada, la principale raison qui explique la forte augmentation est que le budget de février 2000 prévoyait des dépenses supplémentaires de 30 millions de dollars par an sur trois ans pour cet organisme. La raison pour laquelle cela ne figurait pas dans le Budget des dépenses principal — c'est d'ailleurs pour nous une difficulté constante — est que le budget est habituellement déposé quelques jours ou même une semaine avant les prévisions de dépenses. Étant donné le secret budgétaire et tout cela, un certain nombre de postes budgétaires nous sont inconnus et ne sont pas suffisamment élaborés pour les inclure dans le Budget principal des dépenses. Nous réglons ces petits problèmes dans le Budget des dépenses supplémentaire.

En l'occurrence, le montant supplémentaire de 30 millions de dollars est important par rapport au montant de départ, mais il avait été annoncé dans le budget et j'ai expliqué pourquoi il ne figurait pas dans le Budget des dépenses principal.

Les fonds étaient destinés à trois initiatives. Il y a d'abord une initiative d'information des citoyens, pour laquelle on prévoit 19 millions de dollars par an sur trois ans, c'est-à-dire de 2000-2001 jusqu'à la fin de 2202-2003; l'initiative relative aux foires et expositions, pour 4,6 millions de dollars; et une initiative de communication régionale à hauteur de 5,4 millions de dollars. Cela explique la somme de 30 millions de dollars.

M. Coulter: Au sujet de la deuxième question, le Conseil du Trésor s'intéresse beaucoup à cette question. Nous avons fait un certain nombre de choses. Quand la situation de DRHC a été rendue publique il y a plus d'un an, nous avons réagi fondamentalement de deux manières à cela, à titre d'organisme

number of things, including a daily dialogue to help them to develop action plans. We also sent a person to them, to help with some of the work and generally to help them through that period, to get that particular situation as quickly as possible into a better zone.

Second, we took a critical look at government-wide aspects of the situation. We reviewed every department and agency and looked at where we were with grants. We looked at the entire regime. We developed some concerns. We had already started to work on a new transfer payments policy. That work was accelerated and we delivered a new transfer payment policy, which covered grants and contributions, last spring.

Since then, we have delivered a new audit and evaluation policy, which was publicly announced in the last month or so. Thus, we have a new mechanism and we are building a new capability in the areas of audit and evaluation.

With our transfer payment policy, one of the provisions we wrote in was a five-year evaluation requirement on all grant programs. We are working our way through that, program-by-program, getting the frameworks in place. There is a significant amount of technical work involved to ensure that that happens. With the new evaluation policy, we are taking our evaluation capability to another level and creating a centre of excellence in the secretariat to look at that work and to lead and support the evaluation function across government.

The other area, and the President of the Treasury Board has spoken about this publicly, is the operating philosophy that we have called "active monitoring." In the recent Auditor General's report, which includes an overview of the last 10 years and his thoughts for the future, the Auditor General mentioned this area as something that the Treasury Board Secretariat needed to do more in. We are developing an implementation plan at present.

We have become more active in our engagement of departments and agencies. It is partly a mindset in terms of watching for trouble. We know we need better radar at the centre and we are committed to building it.

Senator Bolduc: For the budget 2000-01, there is a variation of $16 billion. I understand that a major percentage of it, 65 or 70 per cent, is a statutory item, but there is still a difference of 10 per cent between what you forecasted and the figure we see less than a year later. Is this discrepancy because we had two budget speeches this year, one in February and another one in October? Or is it because the statutory system in Canada gives a large amount of discretion to the government to decide, for instance, that health administration needs a few more dollars?

central. La première initiative consistait à aider DRHC à passer au travers de la crise, et nous avons pris un certain nombre de mesures à cet égard, notamment un dialogue quotidien pour les aider à élaborer des plans d'action. Nous leur avons également envoyé une personne pour les aider à s'acquitter de ce travail et, de façon générale, pour les aider à se remettre d'aplomb plus rapidement possible.

Deuxièmement, nous avons jeté un regard critique sur les aspects de la situation mettant en cause l'ensemble du gouvernement. Nous avons passé en revue chaque ministère et organisme et nous avons fait le point sur les subventions. Nous avons examiné le régime au complet. Nous avons établi certaines préoccupations. Nous avions déjà commencé à travailler à une nouvelle politique pour les paiements de transfert. Ce travail a été accéléré et nous avons mis la dernière main au printemps dernier à une nouvelle politique pour les paiements de transfert, applicable aux subventions et contributions.

Depuis lors, nous avons mis en place une nouvelle politique sur les vérifications et évaluations, qui a été annoncée publiquement il y a environ un mois. Ainsi, nous avons un nouveau mécanisme et nous sommes en train d'établir une nouvelle capacité dans le domaine des vérifications et évaluations.

L'une des dispositions de notre nouvelle politique sur les paiements de transfert est l'exigence d'une évaluation quinquennale de tous les programmes donnant lieu à des subventions. Nous sommes en train de procéder à cela, programme par programme, pour mettre en place les cadres nécessaires. Cela exige beaucoup de travail technique. Cette nouvelle politique sur l'évaluation renforcera d'un cran notre capacité et nous créerons un centre d'excellence au secrétariat pour examiner tout cela et pour prendre l'initiative et appuyer la fonction d'évaluation dans l'ensemble du gouvernement.

L'autre aspect, dont le président du Conseil du Trésor a d'ailleurs parlé publiquement, est la philosophie de fonctionnement que nous avons appelée «surveillance active». Dans le dernier rapport du vérificateur général, qui comprend une vue d'ensemble des 10 dernières années et les réflexions du vérificateur pour l'avenir, ce dernier déclare que le Secrétariat du Conseil du Trésor doit faire davantage dans ce domaine. Nous sommes actuellement en train de mettre au point un plan de mise en oeuvre.

Nous sommes devenus plus actifs dans nos relations avec les ministères et les organismes. C'est en partie une question de mentalité; il s'agit de surveiller les points chauds et de s'attendre au pire. Nous savons qu'il nous faut un meilleur radar au centre de la toile et nous sommes déterminés à en mettre un en place.

Le sénateur Bolduc: Pour le budget 2000-2001, il y a un écart de 16 milliards de dollars. Je crois comprendre que c'est en grande partie un crédit législatif, à hauteur de 65 ou 70 p. 100, mais il reste quand même une différence de 10 p. 100 entre ce que vous aviez prévu et les chiffres qu'on nous présente moins d'un an plus tard. Cet écart est-il dû au fait que nous avons eu cette année deux discours budgétaires, l'un en février et l'autre en octobre? Ou bien est-ce parce que le système canadien confère au gouvernement un pouvoir discrétionnaire étendu lui permettant de

The Chairman: A third option is that they low-balled their revenue forecasts.

Senator Bolduc: I expect that the money was coming in so fast that they decided that they must do something with it, spend it. The budget is a secret process about which processes even you do not know. It is embarrassing. The public does not know what the minister thinks about the future.

I think that the Canadian system is in very bad shape. It is not because of you. I know you are very competent people and your predecessors were also competent. All here would agree that the senior officers who have come before us in the past were very good, and they continue to be so.

The system needs a great shake-up in my opinion. I would like you to say to the minister, and this message comes from an ex-civil servant, that an error of 10 per cent is a huge amount in one year. Your minister is making a forecast for five years. Can you imagine? It is unbelievable.

Mr. Coulter: Let me try to respond. Our discipline is around the planned spending level of the government. The Treasury Board Secretariat focuses on ensuring that we arrive at planned spending levels, that we approve everything, and we keep within that regime.

The way that that planned spending level develops is an issue more for the Department of Finance. However, in terms of the numbers you have presented and the 10 per cent figure, we ought to give Mr. Lieff a chance to explain. The planned spending level announced in the October update statement is what we can very firmly reconcile these documents and the appropriations with.

Mr. Lieff: As Mr. Coulter said, our framework that we take as given and unalterable, as the Treasury Board and as the rest of the government, is the planned spending that is laid down in budgets by the Minister of Finance for the year.

In the February 2000 budget, the Minister of Finance laid down a budgetary planned spending level of $158 billion. The Main Estimates, as I explained before, do not actually allocate all of this amount to departments, for various reasons.

For example, if there are funds that are allocated in the budget that still require legislative approval, we do not put them in the Estimates. A number of items, like the Canada Health Care Act, were just about to be introduced to Parliament for review.

A significant amount of planned spending identified in the budget was not reflected in the Main Estimates. In fact, the budgetary spending in the Main Estimates was $155.7 billion at the time and we had a planned spending level of $158 billion. You are quite right that, in the October economic statement and budget update, the Minister of Finance and the government added another $3.9 billion to total spending in the current year, so the planned

décider, par exemple, qu'il faut consacrer quelques dollars de plus à l'administration de la santé?

Le président: Une troisième possibilité est qu'ils avaient fait des prévisions de recettes délibérément prudentes.

Le sénateur Bolduc: Je pense que ce qui s'est passé, c'est que l'argent rentrait tellement vite qu'ils ont décidé qu'il fallait faire quelque chose, qu'il fallait le dépenser. Le budget est un processus secret et même vous, vous n'êtes pas dans le secret. C'est embarrassant. Le public ne sait pas ce que le ministre pense quant à ce que l'avenir nous réserve.

Je pense que le système canadien est en très mauvais état. Ce n'est pas votre faute. Je sais que vous êtes des gens très compétents et que vos prédécesseurs l'étaient aussi. Tous ici présents conviennent que les cadres supérieurs qui ont comparu devant nous dans le passé étaient très bons et continuent de l'être.

Le système a besoin d'une refonte en profondeur, à mon avis. Je voudrais que vous disiez au ministre, et ce message vient d'un ex-fonctionnaire, qu'une erreur de 10 p. 100 sur un an, c'est énorme. Votre ministre fait des prévisions sur cinq ans. Pouvez-vous imaginer le résultat? C'est incroyable.

M. Coulter: Je vais essayer de vous donner une réponse. Notre discipline tourne autour du niveau de dépenses prévu du gouvernement. Le Secrétariat du Conseil du Trésor s'efforce de faire en sorte que les dépenses soient conformes aux prévisions, que nous approuvions tout, et que nous respections le régime.

Quant à la façon dont on établit le niveau de dépenses prévu, cela concerne plutôt le ministère des Finances. Toutefois, pour ce qui est des chiffres que vous avez présentés, notamment ce chiffre de 10 p. 100, nous devons donner à M. Lieff la chance de s'expliquer. Nous pouvons catégoriquement concilier ces documents et les crédits avec le niveau de dépenses prévu et annoncé dans la mise à jour d'octobre dernier.

M. Lieff: Comme M. Coulter l'a dit, le cadre que nous considérons comme acquis et inaltérable, au Conseil du Trésor et dans tout le reste du gouvernement, c'est le niveau de dépenses prévu qui est établi dans les budgets par le ministre des Finances pour l'année.

Dans le budget de février 2000, le ministre des Finances a établi un niveau de dépenses prévu de 158 milliards de dollars. Le Budget principal des dépenses, comme je l'ai déjà expliqué, n'attribue pas réellement la totalité de ce montant aux divers ministères, pour diverses raisons.

Par exemple, s'il y a des fonds qui sont affectés dans le budget et qui exigent encore une approbation législative, nous ne les inscrivons pas dans le Budget des dépenses. Un certain nombre de questions devaient justement être présentées au Parlement pour examen, notamment la Loi canadienne sur les soins de santé.

Un montant considérable de dépenses prévues dans le budget ne se retrouvaient pas dans le Budget principal des dépenses. En fait, le Budget principal des dépenses prévoyait des dépenses budgétaires de 155,7 milliards de dollars à l'époque et nous avions un niveau de dépenses prévu de 158 milliards de dollars. Vous avez tout à fait raison de dire que dans la mise à jour financière et budgétaire d'octobre, le ministre des Finances et le gouvernement

spending number became $161.9 billion. That is for budgetary expenditures.

There is another component in your numbers that is non-budgetary. It has not been our tradition to include that in the planned spending numbers because it is for loans and investments that are performing. We therefore focus more on budgetary spending. In fact, $1.8 billion of the increase that you have pointed out is non-budgetary and reflects the fact that the loans that the government is now issuing and bearing on Canada's books used to be borne by financial institutions for the Canada Student Loans program. That is a significant amount but it does not have an impact on the planned spending level set out in the budget update.

In terms of the budgetary spending, we have a level of $161.9 billion for the current year, which we are within. Part of that increase goes to the rather complicated issue — and I hesitate to get into it — of the idea of money being provided for in previous years. Those rather large amounts, for example, for the pay equity payment of $3 billion, were charged to the deficit and to the surplus in prior years, although the payments are flowing this year and are identified as such in these Supplementary Estimates. However, in terms of when we reconcile with the Public Accounts and the financial statements for the Government of Canada these expenditures are not counted to this year. There is also another rather large payment of this type, of $2.5 billion, which Parliament approved through the Canada Health Act. That was committed to in a prior year and is being spent this year. That is the $2.5-billion top-up to the CHST.

Those two items do not impact on the planned spending this year, even though the money is flowing out the door this year. They impact on the deficits and surpluses of the years when those funds were committed. In the case of the top-up to the CHST, there has been full parliamentary scrutiny of the changes during Parliament's consideration of the Canada Health Act.

In addition, there are a number of rather large items that explain most of the increase. There was the $3 billion that I just mentioned for the pay equity settlement and the $2.5 billion for the top-up to the Canada Health and Social Transfer, which was announced in the 2000 budget and was charged to a prior year. We also have the $1.5 billion that flowed from the September health care accord with the provinces, including $1 billion for the medical trust fund that was established and $500 million for a payment to a corporation to provide medical information standards and sharing. There was also a revision of the forecast of equalization payments based on economic variables and that kind of thing. That added about another $1.2 billion. Having gone through those items, without getting into anything else, we are at $10 billion. That is where the large share is. The rest of the

ont ajouté une autre tranche de 3,9 milliards de dollars aux dépenses totales pour l'année en cours, de sorte que les dépenses prévues ont atteint 161,9 milliards de dollars. Ce sont des dépenses budgétaires.

Il y a une autre composante dans vos chiffres qui sont des dépenses non budgétaires. Traditionnellement, nous n'incluons pas cela dans les dépenses prévues, parce que ce sont des prêts et des investissements qui procurent un rendement. Nous nous attachons donc davantage aux dépenses budgétaires. En fait, une tranche de 1,8 milliard de dollars de l'augmentation que vous signalez est non budgétaire et correspond au fait que les prêts que le gouvernement accorde maintenant et inscrit aux livres du Canada étaient auparavant assumés par les institutions financières dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants. C'est un montant considérable mais cela n'a aucune incidence sur le niveau global des dépenses prévues fixé dans la mise à jour budgétaire.

Pour ce qui est des dépenses budgétaires, nous avons un niveau de 161,9 milliards de dollars pour l'année actuelle, et nous le respectons. Une partie de cette augmentation est consacrée au dossier plutôt compliqué, dans lequel j'hésite à me lancer, des montants qui étaient déjà imputés les années antérieures. Les montants assez importants, par exemple, pour le versement de trois milliards de dollars pour l'équité salariale, ont été imputés au déficit et à l'excédent des années précédentes, quoi que les paiements sont versés cette année et sont identifiés comme tels dans ce Budget des dépenses supplémentaire. Cependant, aux fins de comparaison avec les Comptes publics et les États financiers du gouvernement du Canada, ces dépenses ne sont pas comptabilisées cette année. Il y a aussi un autre montant assez important, de 2,5 milliards de dollars, que le Parlement a approuvé dans le cadre de la Loi canadienne sur la santé. L'engagement avait été pris au cours d'une année antérieure et l'argent est dépensé cette année. Il s'agit du complément de 2,5 milliards de dollars au TCSPS.

Ces deux poste budgétaires n'influent pas sur le montant des dépenses prévues cette année, même si les décaissements ont effectivement lieu cette année. Ces montants sont imputés aux déficits et aux excédents des années au cours desquelles les engagements avaient été pris à l'égard de ces fonds. Dans le cas du complément aux TCSPS, les changements proposés avaient fait l'objet d'un examen parlementaire approfondi dans le cadre de l'étude de la Loi canadienne sur la santé au Parlement.

De plus, il y a un certain nombre de postes assez importants qui expliquent la plus grande partie de l'augmentation. Il y a la somme de trois milliards de dollars que je viens de mentionner pour le règlement de l'équité salariale, et puis les 2,5 milliards de dollars pour grossir le transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, qui avaient été annoncés dans le budget de 2000 et qui avaient été imputés une année auparavant. Nous avons aussi la somme 1,5 milliard de dollars qui découle de l'accord sur les soins de santé conclu en septembre avec les provinces, y compris un milliard de dollars pour le Fonds de recherche médicale qui a été créé, et 500 millions de dollars pour payer une compagnie qui fournira des normes et la mise en commun de renseignements médicaux. Il a fallu aussi réviser les prévisions relatives aux paiements de péréquation en fonction de variables

expenditures are within the realm of normal increases sought in Supplementary Estimates.

The $3.9 billion increase that was in the budget update reflected primarily two items: the $1.5 billion for the home fuel rebate and another $1.5 billion for the CHST top-up flowing from the September accord with the provinces. That represents $3 billion of the $3.9 billion. The overall Estimates for 2000-01, therefore, including these Supplementary Estimates are consistent with the planned spending that was adjusted in the budget for this year. We stick by that. We would not go beyond what the Minister of Finance has stipulated in the budget.

Senator Bolduc: And the Student Loan Program and all those things do not interfere with that?

Mr. Lieff: The Student Loans Program does not interfere with that because they are performing loans right now. They are new loans being issued. If we have to come back and write them down or reserve against them, then we will be coming forward and advising Parliament of that.

Senator Bolduc: And the innovation also.

Mr. Lieff: The innovation fund is not in the Supplementary Estimates.

The Chairman: Mr. Coulter and Mr. Lieff will be here tomorrow at 5:45 p.m. when we consider the Main Estimates for 2001-02. You will be invited to raise your sights from the misdeeds of previous years and look forward.

Senator Stratton: I want to find out how you will handle diminishing income coming in for the government in the next fiscal year.

The Chairman: That might be a policy question. Thank you, Mr. Lieff and Mr. Coulter.

I need you to stay for five minutes, senators. I believe you have before you a copy of a calendar of meetings. It was our plan, a week from today, to resume consideration of Bill S-6, the Public Service Whistle-Blowing Act. Our colleagues on the steering committee, who are the deputy chairman, Senator Finnerty and Senator Banks, came to me this morning with a proposal to make a change here. They are concerned that, in our consideration of draft reports, we are bumping up perilously close to the deadline for getting supply legislation through. They are hopeful that we might be able to put the draft reports on both the Supplementary Estimates and the Main Estimates to bed on Wednesday, March 21. Perhaps we can do that, perhaps not. In any case, they would like to move Bill S-6 down to Tuesday, March 27, in the hope and expectation that the tentative consideration of draft

économiques. Tout cela a ajouté une autre tranche de 1,2 milliard de dollars. En additionnant tout cela, nous avons déjà 10 milliards de dollars, avant même tous les autres postes budgétaires. C'est là qu'est le gros de l'augmentation. Les autres dépenses se situent dans la fourchette des augmentations normales dans le Budget des dépenses supplémentaire.

L'augmentation de 3,9 milliards de dollars qui figurait dans la mise à jour budgétaire reflétait principalement deux postes: une tranche de 1,5 milliard de dollars pour la remise aux ménages pour l'huile à chauffage et une autre tranche de 1,5 milliard de dollars pour le complément au transfert pour la santé et les programmes sociaux découlant de l'accord conclu en septembre avec les provinces. Cela représente trois milliards de dollars des 3,9 milliards de dollars. Par conséquent, les prévisions de dépenses totales pour 2000-2001, en incluant les montants demandés dans ce Budget des dépenses supplémentaire, sont conformes aux dépenses prévues qui ont été rajustées dans le budget de cette année. Nous nous en tenons à cela. Nous n'irions pas au-delà de ce que le ministre des Finances a prescrit dans le budget.

Le sénateur Bolduc: Et le Programme de prêts aux étudiants et tout le reste ne vous créent pas d'obstacles?

M. Lieff: Le Programme de prêts aux étudiants n'entre pas en ligne de compte parce que ce sont actuellement des prêts productifs. Ce sont de nouveaux prêts que l'on accorde. Si nous devons les radier ultérieurement ou établir des réserves pour éventualités, à ce moment-là, nous en aviserons le Parlement.

Le sénateur Bolduc: Et l'innovation itou.

M. Lieff: Le Fonds d'innovation ne figure pas dans le Budget des dépenses supplémentaire.

Le président: M. Coulter et M. Lieff seront présents demain à 17 h 45 quand nous étudierons le Budget des dépenses principal pour 2001-2002. Vous serez invités à tourner votre regard vers l'avenir, plutôt que sur les méfaits des années passées.

Le sénateur Stratton: Je veux savoir comment vous composerez avec la diminution des recettes du gouvernement au cours de la prochaine financière.

Le président: Cela pourrait être une question de politique. Je vous remercie, monsieur Lieff et monsieur Coulter.

Je vous demanderais de rester cinq minutes, sénateurs. Je pense que l'on vous a distribué copie du calendrier des réunions. Nous avions prévu reprendre dans une semaine l'étude du projet de loi S-6, Loi sur la dénonciation dans la fonction publique. Nos collègues du comité directeur, nommément le sénateur Finnerty qui est vice-présidente du comité, et le sénateur Banks, m'ont présenté ce matin une proposition visant à apporter un changement. Ils craignent que, dans notre étude des ébauches de rapports, nous nous rapprochions dangereusement de l'échéance pour faire adopter les lois de finances. Ils espèrent que nous serons en mesure de mettre la dernière main au rapport sur le Budget des dépenses supplémentaire et sur le Budget des dépenses principal, le mercredi 21 mars. Peut-être que nous y parviendrons, mais peut-être pas. Quoiqu'il en soit, ils aimeraient reporter l'étude du

reports could be moved up to Tuesday, March 20 and, if necessary, Wednesday, March 21.

I very much regret that Senator Kinsella, who is the sponsor of Bill S-6, is not here. I would have liked to have consulted him as a courtesy on this. On that day, our only witness is Mr. Audcent, our legal counsel, and we have asked Treasury Board people to stand by. If you wish to accommodate our Liberal colleagues in this matter, now is your opportunity to say yea or nay, as the case may be.

Hearing no objections, we will try to arrange it in that way.

I will add the caveat here that if there are many changes that the committee wishes to make to the draft report we will have to bring it back on March 27 and we will bump up against the supply, but those are the hazards of life around here.

Senator Finnerty: Bill S-6 will not take that long.

The Chairman: We always say that.

Senator Bolduc: In the letter that I sent to you on February 22, I made a grammatical mistake in the first paragraph. I said that we have a long tradition of inquiry concerning these public policies.

The Chairman: I am glad you brought that up. We must have a meeting before the end of this month, *in camera*, to discuss future business. In particular, Senators Banks, Bolduc, Stratton, Moore and Cools have some ideas for areas to which we should pay special attention in the coming months, and some other areas may have been suggested in the course of today's testimony. I think that I should make arrangements at some point — and you should also address this — to find out exactly what these areas are. We will meet at some point before the end of March to come up with a schedule upon which we can rely.

Senator Bolduc: If we want to make a real contribution to the parliamentary institution, then this is a committee that has that role.

Our committee has a role to play in the good functioning of parliamentary institutions, with our legislative role and budgetary oversight. We should have a fairly long-term program. It should not only be for one month, but for longer than that. We should decide, for example, that for the next few years we will undertake to make a real inquiry into certain items. We have some major items that we could look at seriously. That would be a good contribution to Parliament.

The committee adjourned.

projet de loi S-6 au mardi 27 mars, dans l'espoir et dans l'attente que l'étude des ébauches de rapports puisse être avancée au mardi 20 mars et, au besoin, au mercredi 21 mars.

Je regrette beaucoup que le sénateur Kinsella, qui est le parrain du projet de loi S-6, ne soit pas présent. J'aurais aimé le consulter à ce sujet, ne serait-ce que par courtoisie. Ce jour-là, notre seul témoin est M. Audcent, notre conseiller juridique, et nous avons demandé aux gens du Conseil du Trésor d'être prêts à comparaître. Si vous voulez donner suite aux desiderata de nos collègues libéraux dans cette affaire, vous avez maintenant l'occasion de dire oui ou non, selon le cas.

Comme je n'entends aucune objection, nous allons essayer d'organiser le tout de cette manière.

J'ajoute une réserve: si le comité souhaite apporter beaucoup de changements à l'ébauche de rapport, nous devrons en reprendre l'étude le 27 mars et il y aura conflit avec les subsides, mais ce sont les risques du métier.

Le sénateur Finnerty: Le projet de loi S-6 ne prendra pas tellement de temps.

Le président: On dit toujours cela.

Le sénateur Bolduc: Dans la lettre que je vous ai envoyée le 22 février, j'ai fait une faute de grammaire au premier paragraphe. J'ai dit que nous avons une longue tradition d'enquête concernant ces politiques gouvernementales.

Le président: Je suis content que vous apportiez cette précision. Nous devrons nous réunir à huis clos avant la fin du mois pour discuter des travaux futurs. En particulier, les sénateurs Banks, Bolduc, Stratton, Moore et Cools ont des idées de questions auxquelles nous devrions accorder une attention spéciale au cours des prochains mois, et peut-être d'autres questions ont-elles été soulevées au cours du témoignage d'aujourd'hui. Je pense que je devrais prendre des dispositions à un moment donné pour savoir exactement ce qu'il en est, et vous devriez vous y mettre aussi. Nous allons nous réunir à un moment donné d'ici la fin mars pour établir un calendrier auquel nous pourrons nous tenir.

Le sénateur Bolduc: Si nous voulons apporter une contribution valable à l'institution parlementaire, alors notre comité peut jouer ce rôle.

Notre comité a un rôle à jouer dans le bon fonctionnement des institutions parlementaires, étant donné notre rôle législatif et de supervision budgétaire. Nous devrions établir un calendrier à long terme. Il ne faut pas s'en tenir à un mois, il faut voir plus loin. Nous devrions décider, par exemple, que nous entreprendrons au cours des deux ou trois prochaines années, une enquête en profondeur sur certaines questions. Nous pourrions nous pencher sérieusement sur des dossiers importants. Ce serait un apport utile au Parlement.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation / Société canadienne des postes
Postage Paid Lettermail
Post payé Poste–lettre
03159442
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

From Treasury Board of Canada:

Keith Coulter, Assistant Secretary, Planning, Performance and Reporting Sector;

Andrew M. Lieff, Director, Expenditure Operations and Estimates Division

Du Conseil du Trésor du Canada:

Keith Coulter, secrétaire adjoint, Secteur de la planification, du rendement et des rapports;

Andrew M. Lieff, directeur, Direction des Opérations des dépenses et prévisions budgétaires.

Available from:
Public Works and Government Services Canada — Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En vente:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Édition
Ottawa, Canada K1A 0S9